



LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Les bills Robert

Montréal, 27 novembre 1922. M. le directeur, Auriez-vous l'obligeance de publier dans votre journal les observations suivantes sur les trois bills-jumeaux de M. Edmund-Arthur Robert, président des tramways à Montréal.

Pendant que l'on discute à Québec le fameux bill pourvoyant à l'emprisonnement de John-H. Roberts, éditeur de l'axe, et que l'attention publique tout entière se porte sur cette question, trois bills non moins monstrueux sont à se préparer et vont passer comme une lettre à la poste, si le public de cette province ne s'élève pas contre ces trois projets de loi, qui n'ont rien de bon pour les intérêts de la province.

Chose singulière, l'on semble, à Québec, par des détails inattendus sur le meurtre de Blanche Garneau et sur l'emprisonnement de John-H. Roberts, amener la discussion et la rendre plus intense encore, afin de profiter de l'excitation et de l'énerverement général pour faire voter au public de cette province les trois fameux bills du président des tramways à Montréal, M. Edmund-Arthur Robert, ancien député de Beauharnois.

Ces trois bills sur le métier et prêts à devenir loi pourvoient à l'incorporation de trois compagnies, qui ont pour nom: La Québec Power, la Québec Gas et la Québec Tramway.

Une étude sommaire de ces trois bills me permet de souligner ce qui suit:

(a) Le capital-actions réuni de ces trois compagnies se chiffre à la somme fabuleuse de quarante millions, et Dieu seul sait en quelle monnaie ce capital va être payé. (b) Ces trois compagnies auront implicitement le monopole de l'exploitation des pouvoirs hydrauliques, électriques, etc., des richesses naturelles dans, au moins, les deux tiers des comtés de la province de Québec, soit: dans à peu près quarante comtés. Jugez maintenant de l'étendue de ces pouvoirs extraordinaires demandés.

(c) Le bureau principal d'affaires de ces trois compagnies peut être transporté et promené en aucun endroit de la province. D'ici, vous voyez les conséquences et graves préjudices qui peuvent en résulter.

(d) Ces compagnies auront pouvoir de transporter, par voies de traction électrique ou autres forces naturelles, à travers ces comtés, en même temps que des passagers, toutes autres choses, au prix qui plaira aux directeurs de ces compagnies, et ceux qui demeurent à Montréal en savent quelque chose.

(e) Elles auront aussi celui de faire circuler leurs voitures électriques à la vitesse qu'il plaira de fixer, sans se soucier de la vie et de la propriété des citoyens; tel que cela se fait dans la cité de Montréal depuis l'existence de la nouvelle franchise des tramways.

(f) De même elles pourront s'emparer des propriétés nécessaires pour leur exploitation au prix qu'ils voudront fixer et pouvant détériorer sans permission aucune les biens avoisinants leurs exploitations ou qui pourraient les imposer.

(g) Elles pourront être exemptées de contribuer à tous travaux ou réparations de rues ou autres quand les travaux ou exploitations traverseront les rues ou artères de ville ou de village, en même temps de n'être tenu à aucune taxe pour tels travaux et exploitations, lors même qu'ils traverseront la plus importante ou la plus belle partie d'une ville; les propriétés de terrains avoisinants ces travaux d'exploitation seront tenus de payer taxe pour ces compagnies, tout même souffrir sans mot dire s'il prenait envie à ces messieurs de ces compagnies de détruire les arbres qui embellissent les rues ou autres places publiques.

(h) Elles pourront se fusionner, transiger avec toutes autres compagnies ou corporations poursuivant les mêmes entreprises; pouvant ainsi livrer à des intérêts étrangers le meilleur des richesses et des pouvoirs dans ces quarante comtés qui sont visés par ces trois bills.

D'ici, il est aisé de voir que les bénéfices et avantages qui résulteront de l'incorporation de ces trois grandes compagnies ne seront pas pour les citoyens résidant dans ces comtés, et la lecture de ces trois bills nous démontre qu'ils sont en tout la miniature de la nouvelle

franchise des tramways à Montréal, qui fait si odieusement souffrir la population de Montréal par le mauvais service que nous avons et les taux élevés depuis l'existence de cette nouvelle franchise en 1918.

La lecture de ces trois bills nous les fait bien reconnaître pour frères cadets de l'odieuse franchise des tramways à Montréal, qui depuis quatre années, ravi aux citoyens de Montréal, sans aucune rémunération, leurs droits aux anciens taux et tarif, et prélève sur la population un excès de revenu, au delà de sept millions de dollars.

Et si nous allons plus au fond de ces bills, nous voyons qu'ils sont issus et nés de même père et de même mère que la franchise des tramways à Montréal de 1918, Edmund-Arthur Robert et la législation de Québec, ayant tous quatre le même parrain et précurseur, un avocat bien connu à Montréal pour grand ami de ce M. Edmund-Arthur Robert des tramways.

Ces trois bills sont injustes et inopportuns, parce qu'ils vont monopoliser l'industrie électrique, les pouvoirs d'eau et autres utilités publiques dans ces comtés, c'est-à-dire qu'ils vont tenir à leur merci, pour les exploiter à leur goût, au moins les deux tiers de la province de Québec. Ces trois bills vont rendre impossible toute concurrence et vont ravir et annuler sans compensation des droits acquis.

Les pouvoirs que comprennent ces trois bills sont des plus étendus si étendus qu'il est impossible d'en prévoir toutes les conséquences et graves inconvénients.

Et peut-être profitera-t-on des derniers moments de la session pour passer à la vapeur ces trois bills dangereux, tel que la franchise des tramways à Montréal en 1918, et y inclure encore des privilèges si grands qu'ils débordent d'injustice.

Je fais donc appel aux citoyens de cette province pour protester contre ces trois projets de loi, et leur demande de faire pression sur les députés des comtés visés afin qu'ils rejettent ces trois bills comme abusives et contraires aux intérêts de la province.

En terminant, je ne crains pas de dire que ces trois bills sont une véritable conspiration contre les meilleurs intérêts des électeurs de cette province et de la province elle-même.

Vous remerciant de votre hospitalité, je demeure  
Votre tout dévoué,  
J.-M. SAVIGNAC.

Les concerts

SERGE RACHMANINOFF

Le pianiste Serge Rachmaninoff a fait sa visite annuelle à Montréal, hier soir, avec son succès habituel, devant un auditoire qui, pour le théâtre Saint-Denis, peut compter comme très nombreux.

Il avait à son programme deux sonates: l'Appassionata de Beethoven et l'Opus 35 de Chopin, une improvisation de Medtner qui est plutôt un thème avec variations, le Nocturne en fa dièse et une valse de Chopin, deux œuvres de lui-même: une Mélodie et une Sérénade, la Jongleuse de Moszkowski et une transcription du Beau Danube Bleu de Strauss.

Il est inutile de dire que Rachmaninoff a joué avec sa clarté, son impeccabilité et son intelligence habituelles. Son exécution de la Sonate de Beethoven a été parfaite de compréhension musicale et de respect pour l'oeuvre, mais doit-on croire que Chopin est placé dans son estime à un degré moins haut? Il a donné à la fameuse Marche Funèbre de la sonate une interprétation qui se justifie. La musique vient du lointain, amplifiant toujours sa puissance, jusqu'au trio qui semble une salutation émue au mort, puis reprenant avec la même force, elle s'en va en décroissant dans le lointain. Mais la dernière mesure de ce trio s'adonne d'un ornement en trois notes qui fait un bien drôle d'effet.

De lui-même, le pianiste a donné une fort jolie Mélodie d'allure classique, suivie d'une Sérénade d'un parfum russe évident. Ses rappels, — il n'en refuse jamais, — ont été une Valse de Chopin ornée d'appoggiatures de son cru en imitation de celles de l'auteur et deux œuvres de lui-même, plus le fameux et inévitable Prélude en ut dièse mineur.

La transcription de la Valse de Strauss remplaçait l'usuelle Rhapsodie de Liszt. Comme cette dernière, elle est une oeuvre de pure virtuosité que l'artiste a jouée d'une façon vertigineuse.

Encore une fois, Rachmaninoff a fait admirer son art et sa maîtrise, son jeu si délié et si parfait. C'est certes un maître du clavier à qui rien n'est impossible, et lui, qui doit sourire rarement, semblait jouir d'un succès qu'on ne lui ménageait pas.

Il ne faudrait cependant pas croire que cet artiste recherche le succès qui ne dépend que de la dextérité digitale. Sa révérencieuse interprétation de l'Appassionata est là pour montrer que non seulement il comprend Beethoven, mais qu'il s'incline avec amour devant ce Titan de la musique. Cela n'est pas à la portée de tout le monde, car en a-t-on entendu des masses de pianistes pour qui Beethoven est un devoir à remplir. Et l'on peut même lui pardonner ses libertés avec Chopin, pour la façon dont il a fait chanter le premier mouvement et dont il a agréé le Scherzo de son Sonate.

Fréd. PELLETIER

Récompense de \$50

Le comité revient à la charge au sujet de son projet de distribuer une récompense de \$50 à quiconque fournirait des renseignements qui amèneraient l'arrestation d'une personne qui sonnerait de fausses alarmes.

Le conseil avait demandé à la dernière séance de référer la chose au contentieux municipal, et M. Guillaume St-Pierre a émis l'opinion suivante:

"Nous ne voyons rien dans la chartre qui autorise spécialement la chartre à faire. D'un autre côté, nous sommes d'opinion qu'il s'agit d'un acte de bonne administration et que le rapport peut être adopté." Le rapport sera soumis aujourd'hui.

LA SESSION DE QUEBEC

(suite de la 1ère page.) CURIOSITE LEGITIME

Le chef de l'opposition demande des protections quotidiennes de documents. Il rend de la sorte un service utile à la province qui a droit de se renseigner sur la gestion du gouvernement; mais celui-ci trouve que c'est beaucoup de besogne et plaide pour gagner du temps. Le feuilletage de ce jour compte treize pages imprimées, ce qui dépasse sensiblement l'ordinaire.

M. Sauvé veut avoir aujourd'hui une copie de tous les arrêtés en conseil depuis le 1er juillet 1920 autorisant à payer à des personnes employées dans le service civil quelques rémunérations en sus du traitement régulier attaché au traitement de ces personnes.

M. Taschereau demande au chef de l'opposition de faire un choix. S'il est certaines réponses auxquelles il tient en particulier, qu'il les spécifie et on les lui fournira tout de suite; car il demande des renseignements considérables et pour y répondre il faudra du temps. Au reste la Chambre n'a pas d'objection, croit le premier ministre, à voter la motion. M. Sauvé a laissé la motion au feuilletage et la Chambre, pour ne pas contrarier le premier ministre, l'a votée.

M. MERCIER SUR LA SELLETTE

On a voté quelques subsides. Il s'agissait du ministère de M. Mercier. M. Mercier et Sauvé sont dans le fond d'excellents amis; mais le député des Deux-Montagnes n'aime rien tant que de chiner son vis-à-vis de Châteauguay. Il lui a tendu cet après-midi, suivant son habitude, plusieurs questionnaires. Le ministre de la colonisation n'y est pas tombé; mais il a dû subir un examen serré de la part du chef de l'opposition! Ainsi celui-ci a voulu obtenir l'opinion du ministre au sujet des mandats spéciaux. Le ministre a protesté. Il n'y a pas eu cette année de mandats spéciaux dans son ministère. Pour être agréable à son interrogateur il veut bien lui dire que le gouvernement est justifié d'émettre des mandats spéciaux en certains cas. M. Sauvé veut savoir si ces cas sont des cas urgents. Le ministre répond que ce doit être évidemment des cas d'une urgence relative; mais il ne veut pas s'engager plus que cela. Le chef de l'opposition lui réplique qu'il a vu dans les mandats spéciaux toujours un mauvais pratique.

M. Mercier a donné quelques explications sur le fonctionnement du service de l'aviation. A la suite d'une entente avec le gouvernement fédéral trois hydroplanes ont survolé la région du Lac Saint-Jean et les ingénieurs forestiers qui les ont accompagnés ont pris des photographies.

Cette année on a pris 2,400 photographies et on a survolé 3,400 milles.

UN CAUCUS

Les ministériels tiennent une réunion secrète jeudi. On dit qu'il y sera question des élections et des bills du Québec Power, qui rencontrent une assez forte opposition, même dans la presse ministérielle comme le Soleil et l'Événement.

LOUIS DUPIRE.

Interpellations

M. Dufresne.—Combien de machines à capsuler sont-elles employées à la Commission des liqueurs?

2.—Quel est le nom de la compagnie qui a vendu ces machines au gouvernement?

3.—Quelle est la royauté payée au vendeur des machines pour chaque bouteille?

4.—Où était situé le bureau de la compagnie vendeuse des machines à capsuler, lorsque celles-ci ont été vendues à la Commission?

5.—Est-il vrai que chaque capsule coûterait environ un centin au propriétaire des machines et que celui-ci percevrait six centins par bouteille?

Réponses

1.—Cinq.  
2.—Freyseug Cork Company Ltd.  
3.—Aucune.  
4.—Montréal.  
5.—Non.

Les assurances

M. Nicol répond à une question de M. Gault que la Commission des liqueurs porte pour un montant d'assurance de \$7,890,300, dont \$285,000 sur les propriétés; \$116,000 sur les ameublements et \$7,890,300 sur le stock.

Suit une longue liste des compagnies d'assurance avec lesquelles la Commission fait affaires.

Bill en première lecture

—Loi amendement les Statuts Fondus 1909, concernant les professions libérales.—M. Bergevin.

Bill en deuxième lecture

—Loi validant un acte de rétrocession par Joseph Leblanc es-qualité à Georges Painchaud.—M. Poulin.

—Loi constituant en corporation la Compagnie d'Immeubles Jacques Rochon, Limitée.—M. Bercovitch.

—Loi amendement l'article 320 du code municipal.—M. Ouellet-Dorchester.

Motions votées

M. Sauvé.—Copie de toute correspondance, lettres, etc., entre toute personne et la Commission des liqueurs dans les mois de juillet et août derniers.—M. Sauvé.

M. Dufresne.—Copie de toute correspondance, liste de paye, documents, etc., concernant le gouvernement au sujet des travaux de voirie à l'Anse à Valeau, comté de Gaspé, depuis le 1er janvier 1921.

M. Sauvé.—Copie de tous rapports et comptes rendus adressés au gouvernement ou au trésorier de la province par la Commission des liqueurs de Québec.

M. Sauvé.—Etat détaillé des comptes payés par l'assistant-procureur général pour le mandat de \$70,337 mentionné aux comptes publics de 1916-17, page 225.

M. Sauvé.—Copie de tous arrêtés du lieutenant-gouverneur en conseil depuis le 1er juillet 1920 et autorisant à payer des personnes employées dans le service civil quelque rémunération en sus du traitement régulier attaché aux fonctions de ces personnes.

M. Dufresne.—Copie de la facture du tapis ainsi que de la facture du bureau que l'on a achetés en 1922 pour le bureau de l'assistant-procureur général.

COMMERCER ET FINANCE

(Suite de la sixième page.)

Nos exportations aux Etats-Unis

Ottawa, 28.—D'après un rapport préliminaire publié par le bureau fédéral de la statistique les exportations canadiennes de produits agricoles et maraichers aux Etats-Unis, pendant le mois d'octobre 1922, ont diminué de près de la moitié, comparativement à octobre 1921. Les exportations des autres produits ont augmenté cependant et le total des exportations pour le mois indique une augmentation de \$1,400,000 sur celui d'octobre 1921.

Les produits agricoles et maraichers exportés aux Etats-Unis le mois dernier avaient une valeur de \$3,808,243 au lieu de \$6,224,492 en octobre 1921. Les principales augmentations ont été pour le bois, les produits du bois et le papier; la valeur de ces exportations le mois dernier a été de \$16,832,140 au lieu de \$13,175,052; les produits métalliques, autres que le fer, \$2,686,125 au lieu de \$1,097,599 et les produits minéraux non-métalliques, \$2,016,256 au lieu de \$1,335,017. Le total des exportations canadiennes aux Etats-Unis, le mois dernier est de \$32,878,533 comparativement à \$28,457,095 en octobre 1921.

Pour la période de sept mois terminée le 31 octobre, des produits canadiens d'une valeur de \$200,812,838 ont été exportés aux Etats-Unis, comparativement à \$166,364,063 pendant la période correspondante l'an dernier.

Le prix du sucre

Les raffineurs locaux ont haussé le prix de toutes les qualités de sucre de 15s. les cent livres, ce qui fait une hausse de 25s. par cent livres depuis dix jours. Le sucre granulé se vend maintenant \$8 les cent livres.

Les valeurs américaines

Atlanta, 28.—Les directeurs de la Coca-Cola Company ont déclaré un dividende de \$1.50 par action, payable le 2 janvier, aux actionnaires inscrits au livre le 15 décembre. Ce dividende est au taux de \$6.00 par année est le plus élevé dans l'histoire de la compagnie.

Philadelphie, 28. Les directeurs de la Atlantic Refining Company ont déclaré un dividende en actions de 900 pour cent sur les actions communes, payables aux actionnaires inscrits au livre le 12 décembre. Ce dividende est l'une des distributions d'actions les plus considérables qui aient été faites en ce pays depuis longtemps par une grande compagnie. La Atlantic Refining Company a un capital autorisé de \$50,000,000 en actions communes dont seulement \$5,000,000 ont été émis.

Une déclaration des directeurs porte que le premier dividende trimestriel qui sera payé en mars prochain sur le nouveau capital de \$50,000,000 sera de \$1.00 par action.

La compagnie payait auparavant un dividende de \$20 par action sur le capital émis de \$5,000,000.

Chicago, 28.—Les directeurs

Des bons de la Becker Paper Co.

Londres, 28.—La Becker Paper Co. vient d'émettre \$300,000 en bons de \$1, portant intérêt à 7 p.c., au prix de 99, couvrant une transaction avec la compagnie de Pulpe et de Papier d'eau du Saguenay, pour 1,700,000 tonnes de pulpe qu'elle a revendues. La compagnie Becker remet \$1,473,600 à la compagnie du Saguenay.

Enchère du beurre

A l'enchère de la Coopérative centrale des agriculteurs de Québec, tenue hier au Board of Trade on a offert 587 colis de beurre de crèmerie dont 202 de pasteurisé, vendus à 35s. 7-8 la livre; 271 de no 1, vendus à 35s. 1-4 la livre et 114 de no 2, vendus à 34s. 1-2 la livre.

Le prix du sucre

Les raffineurs locaux ont haussé le prix de toutes les qualités de sucre de 15s. les cent livres, ce qui fait une hausse de 25s. par cent livres depuis dix jours. Le sucre granulé se vend maintenant \$8 les cent livres.

Les valeurs américaines

Atlanta, 28.—Les directeurs de la Coca-Cola Company ont déclaré un dividende de \$1.50 par action, payable le 2 janvier, aux actionnaires inscrits au livre le 15 décembre. Ce dividende est au taux de \$6.00 par année est le plus élevé dans l'histoire de la compagnie.

Philadelphie, 28. Les directeurs de la Atlantic Refining Company ont déclaré un dividende en actions de 900 pour cent sur les actions communes, payables aux actionnaires inscrits au livre le 12 décembre. Ce dividende est l'une des distributions d'actions les plus considérables qui aient été faites en ce pays depuis longtemps par une grande compagnie. La Atlantic Refining Company a un capital autorisé de \$50,000,000 en actions communes dont seulement \$5,000,000 ont été émis.

Une déclaration des directeurs porte que le premier dividende trimestriel qui sera payé en mars prochain sur le nouveau capital de \$50,000,000 sera de \$1.00 par action.

La compagnie payait auparavant un dividende de \$20 par action sur le capital émis de \$5,000,000.

Chicago, 28.—Les directeurs

"HOMERIC" A LA MEDITERRANEE. LE NOUVEAU ET MAGNIFIQUE NAVIRE DE LA LIGNE WHITE STAR, LE "HOMERIC" a été retenu spécialement par nous pour la grande croisière de luxe de 1923. A LA MEDITERRANEE. Départ le 29 janvier. Retour le 28 mars. Croisière limitée à 500 personnes. La cuisine et le service du navire sont ce qu'il a été offert encore de mieux. Soixante-sept jours de repos et d'intérêt soutenu. Un itinéraire prodigieux. Renseignements complets et brochure sur demande à THOS COOK & FILS 526, Ste-Catherine-Ouest MONTREAL (4)

POUR LES FETES LA FAMEUSE LIQUEUR DES FAMILLES (De L. Semetey) AUX CINQ ESSENCES — CHARTREUSE JAUNE ET VERTE, CUBAJO, ANISSETTE, MENTHE. Cette excellente LIQUEUR est maintenant fabriquée par LABRECQUE & PELLERIN. Demandez-la à votre épicer, s'il ne la pas, écrivez ou téléphonez, nous vous en ferons parvenir au prix de 50 SOUS la bouteille. Labrecque & Pellerin--- No 111, rue St-Timothée, TEL.: ST 1075

WINE BOURDOU Le Plus délicieux des Vins Toniques EN VENTE PARTOUT. Province de Québec District de Montréal COUR DE CIRCUIT No 18244. MONTROY ROYAL MULLING & MANUFACTURING CO. LTD. demanderesse, et T.-E. SULPKE BELGO CANADIAN TRADING CO. Le 7ème jour de décembre 1922, à 11 heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 2190, rue Jeanne Mance, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause consistant en piano, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. P. AUBIN, H.C.S. Montréal, 28 novembre 1922.

La livre sterling Cours du change sterling à New-York et à Montréal: Livre sterling à New-York: Papier à 60 jrs ... 447 3-4 448 Papier à dem. ... 451 3-4 452 Par câble s.m. ... 452 1-4 452 1-2 Cours du change new-yorkais au pair: Le franc, 687 — 687.

Cotations hors-liste Tram. Power: 14 à 15. Saguenay Pulp: 1 à 1 1/2. Saguenay prf: 1/2 acheteur. New-Ridion: ventes, 140 à 50c. New-Ridion prf: 7/8, vendeur. Dryden Pulp: 13 acheteur. Cosgrave B.: 6 vendeur. Hollinger Gold: 11.40 à 11.50. Argonaut Gold: ventes, 1500 à 55c, 400 à 57c, 1000 à 58c. British Cont. Oil: 1/4 acheteur.

L'Essence même du Bonheur! La musique du monde entier est à votre disposition lorsque le Victrola "La Voix de son Maître" se trouve dans votre maison. Il met à votre portée les oeuvres musicales des maîtres de l'art, au point que vous vous sentez réellement en présence du chanteur, de la fanfare ou de l'orchestre de votre choix. La plus récente création "La Voix de son Maître" est le Modèle Console. Il présente le fameux Victrola, de réputation mondiale, dans un élégant cabinet d'une suprême distinction—d'une valeur réellement remarquable. Y aura-t-il un Victrola à votre foyer le jour de Noël? "La Voix de Son Maître" Victrola. New Console Victrola No 260 \$ 200.00. Nouveaux Victrolas Console \$135. à \$485. Autres Modèles de \$37.50 à \$615. Termes de paiements faciles accordés, si désiré. HIS MASTER'S VOICE REC. AG. DEP. 7

Indigestion, !!! Estomac délabré, Excès de table

Arrête instantanément les gaz, l'aigneur, la gastralgie, les maux d'estomac

Pape's DIAPYPSIN FOR INDIGESTION. Mâchez quelques agréables et inoffensifs comprimés de "Diapypsin de Pape", et votre estomac se trouvera bien aussitôt. Rétablissez votre digestion et mettez-vous l'estomac à l'aise pour quelques jours. Ne permettez pas que cet organe vous rende misérable. Les pharmaciens le recommandent.

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI 29 NOVEMBRE 1922
VIGILE DE SAINT ANDRE
Lever du soleil, 7 heures 23.
Coucher du soleil, 4 heures 13.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

NUAGEUX ET FROID
Aujourd'hui maximum... 25
Minimum aujourd'hui... 17
Même date l'an dernier... 25
Même date l'an dernier... 15

LES PROJETS DU GROUPE ROBERT AURAIENT ECHOUÉ

Les municipalités intéressées auraient protesté contre un tel monopole et le gouvernement nommerait une commission pour régler cette question.

QUEBEC, 28 (D. N. C.). — Les projets du groupe financier de E.-A. Robert concernant le Quebec Railway auraient échoué. Telle est la rumeur qui circule, ce matin, dans les corridors du parlement.

ADOPTION DU BILL DE L'IRLANDE

Les Communes anglaises adoptent le projet de la nouvelle constitution irlandaise, en deuxième lecture.

LONDRES, 28 (S. P. A.). — La deuxième lecture du bill de la constitution irlandaise a été adoptée par la Chambre des communes sans plus d'objection que s'il se fut agi d'un bill concernant quelque service secondaire de l'Etat.

AU COMITÉ DES BILLS PRIVÉS

LA VILLE DE QUEBEC DESIRE FAIRE DES AMENDEMENTS A SA CHARTRE. Québec, 28. (D.N.C.) — Le comité des bills privés, présidé par M. René Vautrin, a commencé, ce matin, l'étude du bill concernant la charte de Québec.

SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN

LE DR GRISDALE REND COMPTE DE SES POURPARLERS AVEC LES COMMERCANTS ANGLAIS.— NOS EXPORTATIONS. Le Dr Grisdale, sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa, est revenu récemment d'Angleterre où il a négocié avec les représentants anglais l'accord sur l'embarquement du bétail qui depuis trente ans paralysait nos exportations.

Service de distribution à l'aqueduc

Les commissaires octroient à la compagnie E.-G.-M. Cape le contrat pour la construction d'un édifice de distribution à l'aqueduc et pour la tuyauterie du système de distribution de la ville et de la nouvelle station de pompage.

L'enquête Garneau

Québec, 28. (D.N.C.) — Les témoins qui seront interrogés devant la commission royale seront immunisés. Telle est de décision qu'a rendue ce matin, la Commission, après avoir étudié la demande de M. Bellevé à ce sujet.

Pour une jambe brisée

Abraham Lanthier, débardeur, a été blessé ce matin, une action en dommages pour \$1,250 contre la compagnie Whyte and Co., Limited, a été déposée par la PA des accidents du travail.

Le budget

Le budget municipal de 1923 est remis, cet après-midi, au bureau du greffier, pour la considération du conseil. M. Brodeur, président du comité exécutif, parti à 5 heures, pour Québec où il prendra part à la discussion du bill de Montréal.

Des experts pour les reviser

COMME LES CHIFFRES DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE SUFFRENT DES INEXACTITUDES, M. SAVARD DEMANDE DE LES CONFIER A UNE COMMISSION D'EXPERTS. — LE PROJET N'EST PAS NOUVEAU.

M. Savard, du quartier Saint-Denis, propose à ses collègues un tout autre mode d'évaluation municipale, afin de rendre justice aux propriétaires et aux contribuables. Il suggère la création d'une commission d'experts pour réviser les chiffres de l'évaluation foncière et simplifier le travail des estimateurs.

Funérailles du Dr Desroches

M. L'ABBE HENRI GAUTHIER CHANTE LE SERVICE — UNE NOMBREUSE ASSISTANCE. Les funérailles du docteur J.-I. Desroches ont eu lieu ce matin à 8 heures, à l'église Saint-Jacques.

Mort de M. le chanoine Morin

LE CURE FONDATEUR DE LA PAROISSE ST-EDOUARD SUCCOMBE DURANT LA MATINEE AU PRESBYTERE PAROISSIAL. — SA CARRIERE. M. le chanoine J.-A. Napoléon Morin, curé de Saint-Edouard et fondateur de la paroisse, est décédé au cours de la matinée à onze heures, des suites d'une maladie de foie.

Les ministres grecs ont été fuillés

Londres, 28 (S.P.A.). — Une dépêche d'Athènes à l'Exchange Telegraph mandate, cet après-midi, que les anciens ministres grecs condamnés à mort par un tribunal militaire à Athènes ont été exécutés.

L'oeuvre d'un incendiaire?

L'ORIGINE DE L'INCENDIE DU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE FAIT L'OBJET DE NOMBREUX COMMENTAIRES. — ON RETROUVE DES OSSEMENTS. Winnipeg, 28. (S.P.C.) — Dix personnes, neuf étudiants et l'infirmier, le Frère Stormont, n'ont pas donné signe de vie depuis l'incendie qui a détruit le collège de St-Boniface, samedi matin.

Des tonnes de viandes saisies

Les inspecteurs du service d'hygiène ont saisi, durant les mois de septembre et octobre, 32,158 livres de viandes et d'aliments impropres à la consommation, soit plus de 20 tonnes. Les confiscations se distribuent comme suit: Viandes, 25,173 livres; fruits, 27,825 livres; légumes, 135 livres; aliments divers, 1,025 livres; ainsi que 28 carcasses.

Réunion du régiment de Joliette

ON Y DECIDE D'ERIGER UN MONUMENT AUX MORTS DE LA DERNIERE GUERRE. Joliette, 28. (D.N.C.) — Le régiment de Joliette a eu samedi à l'arsenal son premier banquet annuel à Joliette. Une trentaine de convives, dont la plupart étaient des officiers de ce régiment y assistaient.

Verdun a du succès

Le maire Leclair, au nom du comité de législation, a annoncé, hier soir, au conseil municipal de Verdun, que le gouvernement provincial avait accepté tous les articles du bill de Verdun, à l'exception de celui qui imposait aux conducteurs de véhicules l'obligation de poser une lampe à l'arrière durant la nuit, lorsqu'ils franchissent les limites de la ville.

Examen de sténographes

L'examen des sténographes du palais de justice aura lieu dans la chambre du conseil du bureau au Palais de justice, samedi, le 9 décembre, à dix heures et demie précises.

MINISTRES CONDAMNES A MORT

Une coup martiale trouve l'ancien cabinet grec coupable de haute trahison — L'Angleterre menace de rompre avec la Grèce.

Athènes, 28. (S.P.A.) — Tous les membres de l'ancien cabinet et de l'armée accusés de haute trahison par suite de la déroute grecque en Asie Mineure, ont été, sauf deux, condamnés à mort par une Cour martiale devant qui ils ont comparu.

L'ANGLETERRE ROMPRAIT AVEC LA GRECE

Londres, 28. (S.P.A.) — Il est fort possible que la Grande-Bretagne rompe ses relations diplomatiques avec la Grèce si les sentences de mort prononcées contre les fonctionnaires de l'ancien gouvernement grec sont exécutées. C'est ce qu'on laisse entendre dans le monde officiel aujourd'hui.

LES RUSSES INSISTENT

Ils envoient une note au président de la conférence de Lausanne pour être admis à tous les débats.

LES COMPTES PUBLICS

Québec, 28. (D.N.C.) — Faute de quorum, le comité des comptes publics n'a pas eu de séance, ce matin. La réunion a été ajournée à mardi prochain à 8 heures du soir.

LES GRAINS

(Cours fournis par la maison Piquet et Lynch, 59, rue Saint-Pierre.)

LES CHANGES A NEW-YORK

New-York, 28. — Cours du change sterling; taux de la demande: Grande-Bretagne, 4.69; France, 6.90; Italie, 4.76; Allemagne, 31.3-16.

LES PROJETS DU GROUPE ROBERT AURAIENT ECHOUÉ

Les municipalités intéressées auraient protesté contre un tel monopole et le gouvernement nommerait une commission pour régler cette question.

QUEBEC, 28 (D. N. C.). — Les projets du groupe financier de E.-A. Robert concernant le Quebec Railway auraient échoué. Telle est la rumeur qui circule, ce matin, dans les corridors du parlement.

ADOPTION DU BILL DE L'IRLANDE

Les Communes anglaises adoptent le projet de la nouvelle constitution irlandaise, en deuxième lecture.

LONDRES, 28 (S. P. A.). — La deuxième lecture du bill de la constitution irlandaise a été adoptée par la Chambre des communes sans plus d'objection que s'il se fut agi d'un bill concernant quelque service secondaire de l'Etat.

AU COMITÉ DES BILLS PRIVÉS

LA VILLE DE QUEBEC DESIRE FAIRE DES AMENDEMENTS A SA CHARTRE. Québec, 28. (D.N.C.) — Le comité des bills privés, présidé par M. René Vautrin, a commencé, ce matin, l'étude du bill concernant la charte de Québec.

SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN

LE DR GRISDALE REND COMPTE DE SES POURPARLERS AVEC LES COMMERCANTS ANGLAIS.— NOS EXPORTATIONS. Le Dr Grisdale, sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa, est revenu récemment d'Angleterre où il a négocié avec les représentants anglais l'accord sur l'embarquement du bétail qui depuis trente ans paralysait nos exportations.

Service de distribution à l'aqueduc

Les commissaires octroient à la compagnie E.-G.-M. Cape le contrat pour la construction d'un édifice de distribution à l'aqueduc et pour la tuyauterie du système de distribution de la ville et de la nouvelle station de pompage.

L'enquête Garneau

Québec, 28. (D.N.C.) — Les témoins qui seront interrogés devant la commission royale seront immunisés. Telle est de décision qu'a rendue ce matin, la Commission, après avoir étudié la demande de M. Bellevé à ce sujet.

Pour une jambe brisée

Abraham Lanthier, débardeur, a été blessé ce matin, une action en dommages pour \$1,250 contre la compagnie Whyte and Co., Limited, a été déposée par la PA des accidents du travail.

Le budget

Le budget municipal de 1923 est remis, cet après-midi, au bureau du greffier, pour la considération du conseil. M. Brodeur, président du comité exécutif, parti à 5 heures, pour Québec où il prendra part à la discussion du bill de Montréal.

Des experts pour les reviser

COMME LES CHIFFRES DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE SUFFRENT DES INEXACTITUDES, M. SAVARD DEMANDE DE LES CONFIER A UNE COMMISSION D'EXPERTS. — LE PROJET N'EST PAS NOUVEAU.

M. Savard, du quartier Saint-Denis, propose à ses collègues un tout autre mode d'évaluation municipale, afin de rendre justice aux propriétaires et aux contribuables. Il suggère la création d'une commission d'experts pour réviser les chiffres de l'évaluation foncière et simplifier le travail des estimateurs.

Funérailles du Dr Desroches

M. L'ABBE HENRI GAUTHIER CHANTE LE SERVICE — UNE NOMBREUSE ASSISTANCE. Les funérailles du docteur J.-I. Desroches ont eu lieu ce matin à 8 heures, à l'église Saint-Jacques.

Mort de M. le chanoine Morin

LE CURE FONDATEUR DE LA PAROISSE ST-EDOUARD SUCCOMBE DURANT LA MATINEE AU PRESBYTERE PAROISSIAL. — SA CARRIERE. M. le chanoine J.-A. Napoléon Morin, curé de Saint-Edouard et fondateur de la paroisse, est décédé au cours de la matinée à onze heures, des suites d'une maladie de foie.

Les ministres grecs ont été fuillés

Londres, 28 (S.P.A.). — Une dépêche d'Athènes à l'Exchange Telegraph mandate, cet après-midi, que les anciens ministres grecs condamnés à mort par un tribunal militaire à Athènes ont été exécutés.

L'oeuvre d'un incendiaire?

L'ORIGINE DE L'INCENDIE DU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE FAIT L'OBJET DE NOMBREUX COMMENTAIRES. — ON RETROUVE DES OSSEMENTS. Winnipeg, 28. (S.P.C.) — Dix personnes, neuf étudiants et l'infirmier, le Frère Stormont, n'ont pas donné signe de vie depuis l'incendie qui a détruit le collège de St-Boniface, samedi matin.

Des tonnes de viandes saisies

Les inspecteurs du service d'hygiène ont saisi, durant les mois de septembre et octobre, 32,158 livres de viandes et d'aliments impropres à la consommation, soit plus de 20 tonnes. Les confiscations se distribuent comme suit: Viandes, 25,173 livres; fruits, 27,825 livres; légumes, 135 livres; aliments divers, 1,025 livres; ainsi que 28 carcasses.

Réunion du régiment de Joliette

ON Y DECIDE D'ERIGER UN MONUMENT AUX MORTS DE LA DERNIERE GUERRE. Joliette, 28. (D.N.C.) — Le régiment de Joliette a eu samedi à l'arsenal son premier banquet annuel à Joliette. Une trentaine de convives, dont la plupart étaient des officiers de ce régiment y assistaient.

Verdun a du succès

Le maire Leclair, au nom du comité de législation, a annoncé, hier soir, au conseil municipal de Verdun, que le gouvernement provincial avait accepté tous les articles du bill de Verdun, à l'exception de celui qui imposait aux conducteurs de véhicules l'obligation de poser une lampe à l'arrière durant la nuit, lorsqu'ils franchissent les limites de la ville.

Examen de sténographes

L'examen des sténographes du palais de justice aura lieu dans la chambre du conseil du bureau au Palais de justice, samedi, le 9 décembre, à dix heures et demie précises.

MINISTRES CONDAMNES A MORT

Une coup martiale trouve l'ancien cabinet grec coupable de haute trahison — L'Angleterre menace de rompre avec la Grèce.

Athènes, 28. (S.P.A.) — Tous les membres de l'ancien cabinet et de l'armée accusés de haute trahison par suite de la déroute grecque en Asie Mineure, ont été, sauf deux, condamnés à mort par une Cour martiale devant qui ils ont comparu.

L'ANGLETERRE ROMPRAIT AVEC LA GRECE

Londres, 28. (S.P.A.) — Il est fort possible que la Grande-Bretagne rompe ses relations diplomatiques avec la Grèce si les sentences de mort prononcées contre les fonctionnaires de l'ancien gouvernement grec sont exécutées. C'est ce qu'on laisse entendre dans le monde officiel aujourd'hui.

LES RUSSES INSISTENT

Ils envoient une note au président de la conférence de Lausanne pour être admis à tous les débats.

LES COMPTES PUBLICS

Québec, 28. (D.N.C.) — Faute de quorum, le comité des comptes publics n'a pas eu de séance, ce matin. La réunion a été ajournée à mardi prochain à 8 heures du soir.

LES GRAINS

(Cours fournis par la maison Piquet et Lynch, 59, rue Saint-Pierre.)

LES CHANGES A NEW-YORK

New-York, 28. — Cours du change sterling; taux de la demande: Grande-Bretagne, 4.69; France, 6.90; Italie, 4.76; Allemagne, 31.3-16.

LES PROJETS DU GROUPE ROBERT AURAIENT ECHOUÉ

Les municipalités intéressées auraient protesté contre un tel monopole et le gouvernement nommerait une commission pour régler cette question.

QUEBEC, 28 (D. N. C.). — Les projets du groupe financier de E.-A. Robert concernant le Quebec Railway auraient échoué. Telle est la rumeur qui circule, ce matin, dans les corridors du parlement.

ADOPTION DU BILL DE L'IRLANDE

Les Communes anglaises adoptent le projet de la nouvelle constitution irlandaise, en deuxième lecture.

AU COMITÉ DES BILLS PRIVÉS

LA VILLE DE QUEBEC DESIRE FAIRE DES AMENDEMENTS A SA CHARTRE. Québec, 28. (D.N.C.) — Le comité des bills privés, présidé par M. René Vautrin, a commencé, ce matin, l'étude du bill concernant la charte de Québec.



### LES SYNDICATS CATHOLIQUES

**SYNDICAT DES MENUISIERS**  
Ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 3-est, rue Craig, l'assemblée du Syndicat catholique et national des charpentiers-menuisiers...

**SYNDICAT DU TRAMWAY**  
Le Syndicat catholique et national des employés de tramways se réunit ce soir, à la salle n° 2 des syndicats catholiques, 3-est, rue Craig...

**A LACHINE**  
C'est ce soir, à la salle des Syndicats de Lachine, angle 151ème avenue et St-Louis, que s'assemble le Syndicat catholique et national des travailleurs...

**A LA CANADIAN CAR**  
C'est demain soir, à la salle du collège St-Pierre, St-Pierre-aux-Liens, qu'a lieu l'assemblée du Syndicat catholique et national des employés d'ateliers de chemin de fer, local n° 2...

**SYNDICAT DES CORDONNIERS**  
C'est samedi soir de cette semaine, soit le 2 décembre, qu'a lieu la soirée d'amis du Syndicat des cordonniers, à la salle Gareau, 243, rue Maisonneuve...

### COURRIER DE NICOLET

Nicolet, 28.—(D.N.C.)— Il est question de la construction d'un quai à eau profonde à Saint-Angèle, près de Nicolet.

A Notre-Dame-du-Bon-Conseil, la municipalité a dépensé cette année \$5,000 pour ses travaux de voirie.

A La Visitation il y a eu dernièrement la bénédiction d'une magnifique "Croix du Chemin" au village de Châtillon.

M. le curé a béni solennellement la croix, puis M. l'abbé Biron a fait une allocution très touchante, après laquelle tous les fidèles procédèrent à la vénération. Le choeur entonna "O Crux ave", M. Elphège Coll a droit à nos félicitations pour avoir pris l'initiative de l'élevation de cette croix.

Il y a quelque temps les révérends des Sœurs Grises, de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, étaient de passage à St-Léonard de Nicolet pour leur quête annuelle.

C'étaient deux enfants de la paroisse de Saint-Léonard, les RR. SS. Doucet et Saint-Basile.

Les funérailles de Mme Ubald Jutras (née Evangéline Côté) ont eu lieu à La Bale. Le service a été chanté par M. l'abbé Robert Jutras, du séminaire de Mont-Laurier, beau-frère de la défunte.

Outre son époux et cinq enfants en bas âge, la défunte laisse son père et sa mère, M. et Mme Abraham Côté; trois sœurs, Mmes J.-B. Lemire, Z. Lemire, de Drummondville et Art. Belhumeur, de Saint-Liboire; ses belles-sœurs les RR. SS. Jutras, Sainte-Marie-des-Cinq-Plaies, Dufault et Sainte-Marguerite-Marie et plusieurs autres parents.

### La Société Historique

M. Francis-J. Audet, du bureau des archives fédérales à Ottawa, présentera un travail sur Vallières de Saint-Réal, à la séance mensuelle de la Société historique de Montréal, qui aura lieu mercredi soir, à la bibliothèque Saint-Sulpice.

### MESDAMES, TEIGNEZ A NEUF AVEC LES TEINTURES DIAMOND

Chaque paquet de "teintures Diamond" contient un mode d'emploi si simple que n'importe quelle femme peut teindre ou colorer ses jupes, robes, blouses, manteaux, chandails, bas, couvertures, tentures, draperies, etc. décolorés ou usés, même si elle n'a jamais teint auparavant. Achetez les "teintures Diamond" pas d'autre et vous aurez la garantie de pouvoir teindre à la perfection chez vous, parce que les teintures Diamond sont garanties ne pas techer, ni se décolorer, ni s'effacer. Dites à votre pharmacien si le tissu, que vous désirez teindre est de laine, de soie, de toile, de coton ou mélange.

### CHOSSES MUNICIPALES

#### Le comité a pensé à l'est

LE CONSEIL APPROUVE UNE MOTION POUR AMENER L'OUVERTURE DE LA RUE SHERBROOKE ET LE PARACHEVEMENT DU BOULEVARD PIE IX. — FONCTIONNAIRES MAL SERVIS. — MOTIONS DIVERSES.

Les conseillers municipaux ont discuté des choses pratiques, à la séance spéciale d'hier, entre autres l'ouverture de la rue Sherbrooke dans l'est et l'achèvement du boulevard Pie IX. Ils se sont préoccupés aussi du sort des vieux fonctionnaires, mis à pied par l'administration Décaré, qui réclament de la ville une pension à laquelle ils ont droit; et M. Brodeur a annoncé un nouveau projet de caisse de retraite, plus pratique que celui préconisé par la commission échevinale.

Les interpellations au comité exécutif et les motions ont produit un feu roulant de discussions qui ont prolongé la séance. Le feuilleton du jour a été entamé sans qu'on en ait aucunement disposé.

C'est M. Trépanier (quartier LaFontaine) qui a soulevé le débat sur l'ouverture de la rue Sherbrooke et le parachevement du boulevard Pie IX; il a soumis, à la lumière de vieux documents de l'ancien bureau des commissaires que présidait alors le maire Martin, en 1914, que la question serait près d'être résolue si la ville et les intéressés voulaient y mettre un peu de bonne volonté. Il convient d'en finir afin de donner justice à la partie est de Montréal qui réclame ces améliorations depuis bientôt dix ans.

M. Drummond (quartier Rosemont) intervient en sa qualité d'intéressé personnel dans l'affaire, puisqu'il possède une partie du terrain qui reste à exproprier pour ouvrir le boulevard dans toute sa longueur; il est bien disposé à céder son terrain à un prix raisonnable et déclare que les autres propriétaires voisins le sont aussi. En 1916, la ville leur a fait des promesses, dit-il, qui n'ont pas abouti; et en 1918, elle a offert un prix dérisoire que tous ont refusé; aujourd'hui les pourparlers sont à recommencer.

Le président du comité exécutif s'engage à ouvrir la rue Sherbrooke et à la terminer jusqu'aux limites est, le plus tôt possible; il promet également que le boulevard Pie IX sera parachevé, peut-être au cours de l'année prochaine, si le comité peut s'entendre avec les intéressés pour acquérir le terrain nécessaire, sans recourir à l'expropriation.

Et M. Trépanier propose alors une motion que tout le conseil approuve, à savoir d'ajouter aux amendements à la charte un article pour obtenir de la législature, s'il y a lieu, l'autorisation de procéder au parachevement du boulevard Pie IX par voie d'expropriation.

#### UN ACTE D'INJUSTICE

M. Trépanier a plaidé la cause de M. Charpentier, ancien chef de la sûreté et de quelques autres vieux fonctionnaires, qui ont démissionné sous le régime Décaré, avec la promesse formelle qu'on leur accorderait une pension, et qui n'ont rien obtenu par la suite. Ces gens, dit-il, ont été jetés sur le pavé ni plus ni moins, après 35, 37 et 42 ans de services irréprochables à la ville.

M. Généreux (quartier Saint-Jacques) invoque le cas de M. Archambault; et M. Lalonde (quartier Maisonneuve), celui du docteur Lusier, ancien directeur du service d'hygiène de Maisonneuve pendant 35 ans, tous deux victimes de l'ancien régime. Ce sont des injustices criantes envers des employés consciencieux et fidèles, qui n'avaient aucun dossier contre eux.

Le maire a ajouté que c'est là tout le bien qu'a fait l'administration Tremblay. "Je n'ai dit au Conseil législatif et je n'ai pas peur de le répéter ici!"

Ces gens cherchent à obtenir justice, et chaque année ils consentent à faire des dépenses onéreuses pour se rendre à Québec durant le temps de la session, soumettre leur cause aux ministres; toujours depuis trois ans, ils se sont heurtés à l'opposition bien arrêtée de l'avocat de la ville. Aujourd'hui ils sont encore prêts à recommencer leur pèlerinage et M. Généreux demande au comité, s'il est bien disposé à régler leur cas, afin de leur éviter des démarches inutiles.

M. Brodeur répond aux trois échevins que la cause des intéressés au nombre d'une douzaine est pendante au comité exécutif. On leur a fait des propositions qui semblent fort raisonnables, et s'ils les acceptent, le comité soumettra au conseil un règlement qui couvrira tous les cas. En conséquence, le pèlerinage à Québec leur est inutile, puisque le comité est résolu de régler l'affaire lui-même.

A ce propos, le président du comité déclare qu'il remettra, à la considération du conseil, un autre projet de fonds de pension adapté à celui d'une ville anglaise qui se trouve dans le même cas que Montréal vis-à-vis ses vieux fonctionnaires. Ce ne sera plus un projet théorique comme l'autre, que les échevins ont approuvé, mais un projet pratique, qui donnera justice à tout le monde.

#### NOS DEUX UNIVERSITES

M. Creelman (quartier Saint-André) s'est plaint que ni l'Université McGill ni l'Université de Montréal n'avaient reçu, l'an dernier et cette année, l'octroi annuel de \$10,000 chacune, auquel elles ont droit.

M. Brodeur lui a déclaré que la ville allait d'ici à la fin de l'année verser les arriérés et l'octroi de 1922 aux deux universités, soit la somme de \$20,000 à chacune d'elles.

#### DES MOTIONS

Motion Brodeur-Sansregret, que la délégation nommée pour représenter Montréal devant la législature provinciale soit autorisée à y faire tous les changements qu'elle jugera à propos, au bill de Montréal, entre autres, que les contri-

### Le parjure est trop fréquent

LE JUGE AMÉDÉE MONET S'ÉLÈVE CONTRE CEUX QUI FONT DE FAUX TÉMOIGNAGES — LE CAS NESBITT

Le juge Monet s'est élevé hier, avec énergie, contre la mode grandissante du parjure dans les Cours de justice.

Un M. Hugh McKenna avait traduit Mme George Williams en Cour de police, pour vol de \$60. McKenna serait allé un beau soir chez M. George Nesbitt où se trouvait l'inculpée et là, la dame en question l'aurait souligné de tous ses secrets.

M. et Mme Nesbitt ont corroboré le témoignage de McKenna. Toutefois contre-interrogée par la défense sur la validité du mariage Nesbitt, la dame de ce nom a rétorqué: "Ce n'est pas de vos affaires". Puis, sur injonction de la Cour, elle a protesté qu'elle avait voulu être bien mariée à George St-Luke. Le mari soutient les dires de sa femme. Le juge assez mal impressionné par les réponses préliminaires de la femme Nesbitt a fait des recherches et est venu à la conclusion que jamais pareil mariage n'avait eu lieu et a ordonné l'arrestation des deux témoins pour parjure.

"J'ai examiné attentivement, dit-il, la preuve faite dans cette cause et je suis fermement convaincu que M. et Mme George Nesbitt se sont parjurés au cours de leur témoignage."

"Ils n'ont jamais été mariés, tel qu'ils l'ont juré et j'ai tenu à vérifier moi-même le bien-fondé de cette assertion. J'ai consulté les registres de l'église St-Luke et au volume des certificats de mariage, il n'appert en aucun cas, que M. et Mme Nesbitt n'ont contracté mariage."

"Il est épouvantable de constater le nombre toujours croissant des témoins qui, devant nos tribunaux, aujourd'hui, ne disent pas la vérité. Le serment de nos jours est devenu presque dérisoire et on se demande vraiment s'il ne serait pas préférable de l'abolir. Il est temps, je crois, qu'un exemple soit donné à ceux qui seraient tentés d'imiter le triste exemple de Nesbitt et de sa femme."

"J'ai fait signaler des subpoenas à ces deux témoins pour comparaitre devant la Cour le 24 novembre, et m'autorisant de l'article 870 du code criminel qui dit que: "Tout juge par-devant lequel se tient une enquête ou un procès, qu'il est par lui obligé ou autorisé de tenir, peut, s'il lui paraît qu'une personne s'est rendue coupable de parjure volontaire et prémédité sous serment, ordonner que cette personne soit poursuivie pour ce parjure si le juge est d'avis qu'il y a cause raisonnable pour tenter cette poursuite."

"M'autorisant, dis-je, de cet article, j'ordonne qu'une plainte pour parjure soit faite contre M. Geo. Nesbitt et qu'un mandat soit émis en conformité avec ladite plainte. "Quant au mérite même de la cause, je mets de côté complètement le témoignage de M. et Mme Nesbitt mais il reste le témoignage du plaignant qui justifie pleinement l'accusée lui a volé son portefeuille contenant environ \$60.00 et ce témoignage est suffisant à ce stade de la procédure pour envoyer l'accusé subir son procès."

#### Au pénitencier

LE JUGE LAFONTAINE CONDAMNE ELIE LAFONTAINE, DIS-TRIBUTEUR DE DROGUES. Le juge Lafontaine a condamné, hier matin, en Cour d'assises, Elie Lafontaine trouvé coupable d'homicide involontaire à deux ans de pénitencier. Lafontaine, au cours d'une réunion de morphinomanes, leur avait donné des drogues dont l'un d'eux, Raoul Rolland, est mort. Le juge a déclaré que l'affaire était déplorable. La famille de Lafontaine est, dit-il, l'une des meilleures. L'accusé aurait pu aussi bien faire mourir tous les amis qui, ce jour-là, en ont pris. Il est vrai, ajoute le juge, que la société n'y aurait pas perdu grand-chose et que c'eût été plutôt un bien pour elle.

Quoi qu'il en soit, comme le jury avait demandé la clémence et que la famille a intercédé, il a mis la sentence à un an de pénitencier, ce qui, joint à une condamnation antérieure d'un an de pénitencier pour vol d'auto, fera deux ans.

#### LES POUVOIRS DE LA COMMISSION

ON S'ATTEND À CE QUE LES COMMISSAIRES DANS L'AFFAIRE GARNEAU AIENT LE DROIT DE RECHERCHER LES MEURTRES — ALLOCATION PLUS ÉTENDUE. Québec, 28 (D. N. C.). — La commission royale continue son enquête. Celle-ci sera longue, si on en croit les rumeurs qui circulent. On affirme que le gouvernement étendra les pouvoirs de cette commission et lui permettra, non seulement de faire enquête au sujet de l'administration de la justice, mais aussi de rechercher les preuves concernant les meurtriers de Blanche Garneau. On augmentera aussi le montant voté pour les opérations de cette commission. On avait voté \$10,000 et la question de porter cette somme à \$25,000.

Après avoir entendu MM. Bédard et Fitzpatrick, les commissaires ont entendu M. Aimé Marchand, juge en chef des magistrats de district et, au temps du procès de Binet, substitut du procureur général. Avant que celui-ci fût interrogé, les commissaires ont demandé aux avocats du gouvernement s'il ne serait pas préférable que des pouvoirs plus étendus fussent accordés à la commission. Les avocats du gouvernement ont offert de faire passer un arrêté ministériel à cet effet. Cependant, on attendra la suite de l'enquête pour prendre une décision à ce sujet.

M. Marchand répète en partie ce que M. Fitzpatrick avait dit en ce qui concerne les démarches faites par le département de la justice pour trouver les meurtriers de Blanche Garneau. Il a entendu parler de rumeurs qui ont circulé et remarque qu'il est heureux qu'il ait un alibi en cette affaire, car il croit que lui-même aurait été soupçonné. Il déclare que les rumeurs de ce genre ont fait de nombreuses familles honorables. Des enquêtes ont été faites et on prouve la fausseté de ces rumeurs.

Un incident survint lorsque M. Marchand déclara à Me Rivard, un des avocats de Roberts, qu'il considérait comme légal le verdict rendu dans le procès de Binet. Il ne croit pas qu'on puisse, après un tel verdict, ajouter foi aux déclarations laissant croire à la culpabilité de cet individu.

On lui fait remarquer que le procureur général et l'assistant-procureur ont déclaré qu'ils sont convaincus que Binet et Palmer sont les coupables, mais M. Marchand réplique que c'est une question d'interprétation. Lui-même considère le jugement comme légal.

M. Lucien Cannon, substitut du procureur général, corrobore le témoignage de M. Fitzpatrick et de M. Marchand, avec qui il a conduit la preuve de la Couronne dans le procès de Binet.

#### On déporte Banbury

Québec, 28 (D.N.C.) — Richard Banbury, qui avait fait une partie

### Résolution de protestation

LES CITOYENS DU VILLAGE DE CHAMBLY BASSIN DEMANDENT UNE SECONDE AUDITION DES COMPTES MUNICIPAUX — AUTRES DOULEANCES

Chambly Bassin, 28. (D.N.C.) — Dimanche dernier, environ cent cinquante propriétaires du village du Bassin de Chambly, alarmés d'un déficit de \$37,000.00, malgré que les taxes aient été triplées depuis trois ans, se sont réunis à l'hôtel de ville et là, après discussion des affaires municipales, sur la proposition de M. Le Bournais, ont unanimement adopté la résolution suivante: RESOLUTION

"Attendu qu'après l'exposé qui vient de nous être fait qu'il appert qu'il y a eu des erreurs et des oublis dans le rapport d'audition qui a été soumis au Conseil, que ce dernier a accepté de bonne foi, qu'il serait nécessaire qu'une seconde audition soit faite, de façon à nous fixer définitivement sur la valeur de ce document, et à nous montrer clairement notre situation financière;

"Attendu aussi que le prix de \$75.00 qui a été payé pour ce travail est exorbitant, si l'on considère le peu de valeur de ce rapport, que le Conseil soit prié de sommer M. Raoul Pélipin de remettre cet argent;

"Attendu aussi qu'il est nécessaire que la nouvelle audition soit faite par un homme qualifié, le Conseil devra retenir les services d'un comptable licencié, n'ayant aucune connaissance de nos affaires municipales;

"Attendu aussi que l'année fiscale se termine, il serait urgent que cette audition soit entre les mains du conseil pour le 31 décembre prochain, et que ce dernier en donne immédiatement connaissance aux intéressés;

"Attendu aussi que nonobstant toute circonstance contraire à cette résolution, les contribuables intéressés sont décidés à se servir des moyens que leur donne l'article 642, chapitre 2, du Code municipal, pour faire demander au bureau des municipalités à Québec, d'envoyer un auditeur pour vérifier les livres du dit conseil qui ne l'ont pas été, ou tout de moins par un homme d'une compétence discutable;

"Il est attendu aussi que cette résolution n'interrompt en rien le service de la ville, et que la comptabilité est d'une tenue au moins jusqu'à preuve du contraire, et que les intéressés ici présents lui conservent toute leur confiance;

"Attendu aussi que l'article 784 du code municipal défend au conseil d'emprunter sur billets, plus avec les revenus de l'année, et que quiconque contrevient à cette loi, est passible de \$100.00 d'amende. Qu'il soit résolu que les conseillers qui se sont rendus coupables de cette infraction, soient soumis aux pénalités prévues par cette loi;

"Adopté à l'unanimité, par assis et levé. Chambly Bassin, P.O. ce 26 novembre 1922. P. Lajeunesse Z. Gaud. président secrétaire.

#### L'étonnante traversée d'une ceinture de sauvetage

Paris, 12 (par courrier). — Le 7 mai 1915, un sous-marin allemand torpillait, sur la côte d'Irlande, le paquebot Lusitania. Sur plusieurs milliers de personnes que portait le navire, la plupart périrent.

Or, il y a de cela quelques mois, des pêcheurs trouvèrent dans leurs filets, près d'une des jetées du port de Philadelphie, une des ceintures de sauvetage qui avaient appartenu au Lusitania. Les océanographes se sont appliqués à rechercher quel avait été le trajet parcouru par cet engin, emporté par les courants sous-marins à travers l'Atlantique et ballotté par les vagues pendant sept ans. Leurs conclusions viennent d'être publiées.

La ceinture a traversé la mer d'Irlande et fait tout le tour de l'Écosse pour arriver dans la mer du Nord et descendre le long des côtes anglaises, traverser la Manche, longer les côtes de France, d'Espagne et d'Afrique jusqu'à la latitude du Sénégal. Elle a été prise par le courant équatorial qui lui a fait traverser l'Atlantique. Le Gulf-Stream l'a ensuite entraînée vers le Nord jusqu'à ce qu'une de ses branches l'ait fait dériver vers l'embouchure de la Delaware, d'où, très vraisemblablement, un vapeur l'a accroché pour l'amener jusqu'à Philadelphie.

L'événement préoccupe les milieux navals qui se demandent si des mines ou des torpilles dormantes, immergées dans la mer du Nord ou la Manche pendant la guerre ne s'en iront pas, quelque jour, à travers l'Atlantique provoquer une catastrophe en heurtant la coque d'un navire.

#### Grosse semaine parlementaire

Québec, 28 (D.N.C.) — Plusieurs incidents marqueront la semaine parlementaire s'il faut en croire les rumeurs qui circulent dans les corridors du Parlement. En effet, on dit que M. Sauvé a fait beaucoup de travail dans les derniers jours de la semaine dernière. Le feuilleton du jour contient près de quarante questions ou avis de motion de la part des membres de l'opposition.

#### Découverte sensationnelle

EFFECTUÉE PAR UN LIBRAIRE DE MONTREAL! Au moment de mettre sous presse nous recevons la nouvelle d'une découverte sensationnelle effectuée par un libraire de Montréal, découverte appelée à renverser les lois mathématiques connues. Il est possible qu'elle conduise à une révision des manuels scolaires en cours.

Nous allons immédiatement aux informations, nous renseignerons pleinement nos lecteurs dans un prochain numéro.

Que l'on n'oublie donc pas de suivre attentivement le "Devoir" ces jours-ci.

### FAITS DIVERS

#### DE LA COCAÏNE DANS UNE CHAMBRE

Le juge Cusson a pris en délibéré, hier après-midi, la cause de Raphaël Moleno, aveugle, accusé de possession illégale de cocaïne. Les agents de police fédéraux avaient trouvé dans sa chambre soixante et dix-sept pilules. Moleno a protesté qu'il ignorait la présence de cette cocaïne dans sa chambre et que l'eût-il su, il eût appelé la police lui-même. D'ailleurs, Yvonne Béland, qui faisait la chambre de Moleno, a pris tout le blâme sur elle et a déclaré que l'accusé était innocent. Elle est accusée d'avoir eu la possession de la cocaïne en sa possession. Le juge rendra sa décision le 29 novembre prochain.

#### IL SE BRISE UNE JAMBE

William Gammon, 56 ans, 199, rue Dorion, s'est cassé une jambe, hier soir, en entrant chez lui. Le pied lui a manqué et il est tombé le genou sur la glace.

#### UNE ENQUETE

L'assistant-coroner Prince tient cet après-midi, une enquête sur la mort de Joseph Alfred, un enfant de cinq ans de Caughnawaga, tué dimanche après-midi, par un camion automobile devant lequel il s'était jeté étourdi.

#### AU PALAIS

LA COUR D'APPEL DECIDE QU'UN JUGE PEUT IMPOSER UNE SENTENCE POUR UN COLLEGE. — AUTRES DECISIONS.

La Cour d'appel présidée par les juges Greenfields, Allard et Létourneau a rendu une série de jugements hier après-midi.

Un des plus intéressants a été celui rendu dans la cause de Desmarais. Ce dernier trouvé coupable de vol par le juge Bazin avait été condamné à un an de prison par le juge Décaré, par suite de la démission du juge Bazin. Desmarais prétendait que le juge qui l'avait condamné aurait dû entendre le procès et qu'ainsi il n'avait pas juridiction.

La Cour d'appel a décidé qu'un juge du même district peut rendre une sentence à la place d'un de ses confrères. Bien plus dans le cas présent, l'accusé ne pouvait invoquer préjudice puisqu'il avait reçu le minimum de la sentence. En conséquence l'appel a été rejeté avec dépens.

#### QUELQUES DECISIONS

La Cour d'appel, division de trois juges, composée des juges Greenfields, Allard et Létourneau, a rendu jugement, hier après-midi, en la chambre 24 du palais de justice, dans douze causes.

Voici quelles ont été les décisions: Bergeron et Frère et Joyce, appel maintenu pour \$500 avec intérêts et dépens, juge Létourneau.

Lemire et Pierce, opposition maintenue et contestation renversée avec dépens, juge Létourneau.

Beauvais et Charbonneau, jugement confirmé avec dépens, juge Allard; juge Létourneau dissident.

Durivage et Fergues, confirmé avec frais, juge Létourneau.

Abenakis Spring et Charbonneau, jugement confirmé avec frais, juge Allard.

Le Roi et Desmarais, appel maintenu, juge Greenfields.

Sasseville et Lachapelle, appel maintenu pour \$984 avec frais d'une action de première classe, juge Létourneau.

Poulin et la Corporation de St-Gregoire, appel maintenu pour \$800, juge Allard.

Coutu et Lincourt, jugement confirmé, juge Greenfields.

Le Roi et Marion, requête renvoyée devant le tribunal de première instance pour détail, juge Greenfields.

Pearson et Brousseau, jugement confirmé avec dépens, juge Allard.

Le Roi et Goldhammer, application renvoyée et cause retournée devant la Cour des sessions pour que l'on continue à procéder, juge Greenfields.

#### LES POUVOIRS DE LA COMMISSION

ON S'ATTEND À CE QUE LES COMMISSAIRES DANS L'AFFAIRE GARNEAU AIENT LE DROIT DE RECHERCHER LES MEURTRES — ALLOCATION PLUS ÉTENDUE.

Québec, 28 (D. N. C.). — La commission royale continue son enquête. Celle-ci sera longue, si on en croit les rumeurs qui circulent. On affirme que le gouvernement étendra les pouvoirs de cette commission et lui permettra, non seulement de faire enquête au sujet de l'administration de la justice, mais aussi de rechercher les preuves concernant les meurtriers de Blanche Garneau. On augmentera aussi le montant voté pour les opérations de cette commission. On avait voté \$10,000 et la question de porter cette somme à \$25,000.

Après avoir entendu MM. Bédard et Fitzpatrick, les commissaires ont entendu M. Aimé Marchand, juge en chef des magistrats de district et, au temps du procès de Binet, substitut du procureur général. Avant que celui-ci fût interrogé, les commissaires ont demandé aux avocats du gouvernement s'il ne serait pas préférable que des pouvoirs plus étendus fussent accordés à la commission. Les avocats du gouvernement ont offert de faire passer un arrêté ministériel à cet effet. Cependant, on attendra la suite de l'enquête pour prendre une décision à ce sujet.

M. Marchand répète en partie ce que M. Fitzpatrick avait dit en ce qui concerne les démarches faites par le département de la justice pour trouver les meurtriers de Blanche Garneau. Il a entendu parler de rumeurs qui ont circulé et remarque qu'il est heureux qu'il ait un alibi en cette affaire, car il croit que lui-même aurait été soupçonné. Il déclare que les rumeurs de ce genre ont fait de nombreuses familles honorables. Des enquêtes ont été faites et on prouve la fausseté de ces rumeurs.

Un incident survint lorsque M. Marchand déclara à Me Rivard, un des avocats de Roberts, qu'il considérait comme légal le verdict rendu dans le procès de Binet. Il ne croit pas qu'on puisse, après un tel verdict, ajouter foi aux déclarations laissant croire à la culpabilité de cet individu.

# ASPIRIN

A MOINS que vous ne voyiez le nom de "Bayer", sur les tablettes, vous n'avez pas d'aspirines du tout.

N'acceptez qu'un paquet non décaucheté de "Tablettes d'aspirine de Bayer" qui contient le mode d'emploi et les doses établis par des médecins depuis 22 ans et dont des millions ont reconnu l'efficacité et la sécurité contre

- Rhumes
- Mal de dents
- Mal d'oreilles
- Mal de tête
- Névralgie
- Lumbago
- Rhumatismes
- Névrite
- Douleurs

Petites boîtes de "Bayer" de 12 tablettes.—Aussi boîtes de 24 et de 100—chez les pharmaciens. Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture de Mono-acétyle-d'ester de salicylate de Bayer. Quoiqu'il soit bien reconnu que le mot Aspirine signifie produit de Bayer afin de protéger le public contre les contrefaçons, nous étampérons sur les tablettes de la compagnie Bayer la marque générale de fabrique, le nom de Bayer en croix.

## Le Café PRIMUS

Une sélection soignée des cafés de choix et leur grillage à point donnent au CAFE PRIMUS sa saveur exquise et son arôme délicat.

DISTRIBUTEURS: L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE, MONTREAL

## LES POUVOIRS DE LA COMMISSION

ON S'ATTEND À CE QUE LES COMMISSAIRES DANS L'AFFAIRE GARNEAU AIENT LE DROIT DE RECHERCHER LES MEURTRES — ALLOCATION PLUS ÉTENDUE.

Dans les Cigares WHITE OWL vous avez la qualité et la valeur 3 pour 25¢

General Cigar Co. Limitée. Contrôlé et opéré par Imperial Tobacco Co. of Canada Limitée

### VIN BOURDOU

Le Plus délicieux des Vins Toniques EN VENTE PARTOUT

de la traversée d'Europe à Québec sous le nom de lord Rossmore, ma dont l'identité avait été découverte au cours du voyage, a été déporté par les autorités de l'immigration. Celles-ci ont remis Banbury sous la garde des officiers du Montclair et ces derniers remettront le prisonnier aux autorités de l'immigration en Angleterre.

# Page du Foyer

## UN SALON

En dehors du 33, j'avais des amies canadiennes et des amies françaises: j'avais Rozanne, Gilberte, Ginette, j'avais Marthe, Magdeleine, Germaine. Le 33, c'était mon cadre; mais j'en descendais tous les jours pour y remonter chaque soir un peu plus riche.

Un mercredi, Rozanne m'amena voir une curiosité: le salon littéraire, musical et dramatique de madame Basbleu. Mme Basbleu, dame d'art, recevait chaque semaine ses amis et tout ce que ceux-ci pouvaient lui amener dans Paris de célébrités exotiques. Rozanne me fit comprendre que j'avais un titre pour y aller, m'attacha par la description du spectacle qui m'y attendait, si bien qu'à la fin j'acceptai de mettre ma plus jolie robe, mes gants blancs et de l'y suivre. Au préalable, Rozanne me mit au courant des raisons de gloire de Mme Basbleu; elle était l'auteur d'un livre inconnu en France et à l'étranger et d'articles de revues, tirés ici et là de l'ombre par quelque humoriste en quête de prose à ridiculiser.

L'hôtel de Mme Basbleu avait assez grand air: beaucoup de meubles en noyer très sculpté, d'allure antique; tapisseries, bronzes, urnes, dieux et déesses innombrables. On entrait dans un couloir large; une porte double tout ouverte vous invitait aussitôt. Sur un bahut, dans une espèce de bouddoir, la célébrité que vous deviez être invitée à signer dans un gros bouquin élégant. Rozanne exigea que j'accable à mon nom un magistrat "femme de lettres". C'était l'usage. Puis nous montâmes. Au centre d'une enfilade de salons rayonnait Mme Basbleu. Me vit-elle seulement? Nous vit-elle? Bien qu'elle sût nous dire des phrases aimables et empreintes et nous tendre sa patte parfumée avec un sourire très appuyé et très compréhensif, elle me parut en réalité ne rien percevoir, absorbée, aspirant avidement et pieusement l'encens qu'elle croyait sentir monter vers elle, illusionnée par la mince fumée de quelques compliments forcément débités par sa cour, de poètes décadents ou ambulants...

Au physique, elle affichait d'ailleurs une tenue de déesse. Sa jupe argentée était onduleuse, rutilante, chatoyante; c'était une draperie, aux plis à la fois gracieux et compliqués, suspendue à un soupçon de corsage. Une écharpe voilait ses épaules et son dos, une écharpe aérienne, légère, qui les poétisait sans doute heureusement. Cette écharpe, elle aurait dû l'enrouler aussi autour de son visage: ses cheveux teints d'une faune impossible à prendre au sérieux et coiffés à la Récamier faisaient trop juchéusement ressortir des joues violemment colorées, une peau plâtrée et repâtée, une bouche éclatante, des yeux noirs vifs et assez jolis mais déguisés par de fausses expressions d'étonnement enfantin. Sa voix roulaît, chantait comme une cascade artificielle savamment étagée et restait sans cesse, de même que les yeux, dans la note jaunette.

Ce qui était surtout d'une déesse, c'était qu'à peine couverte, elle ne fût pas enrhumée dans ses somptueux salons ou nul feu ne réchauffait décembre humide et brutal. Rozanne et moi, pauvres mortelles grelottantes, nous gardions nos manteaux de fourrure boutonnés jusqu'au col.

Peu après notre arrivée, Mme Basbleu annonça de sa voix postiche que le thé des mercredis serait désormais servi avant la séance littéraire, ce qui permettrait à celle-ci de se prolonger librement.

Sur son invitation, nous descendîmes à la salle à manger. Disons à peu près du mal de tout, mais pas du buffet. Les sandwiches étaient les meilleurs du monde et les petits fours fondaient miraculeusement sur la langue. Il y en avait des pyramides et des pyramides. Deux seuls sûrement valaient à Mme Basbleu le peu d'encens qu'elle finissait par allumer...

Lorsque nous fûmes remonées et bien installées pour tout voir, je laissai à loisir errer mon esprit de curiosité. Ma voisine de gauche était une respectable vieille dame. Elle présentait son fils à une jeune fille en ces termes: "Vous savez, Mademoiselle, que ce grand garçon est un artiste de bel avenir. Il est arrivé le troisième en sculpture au dernier concours de l'École..."

Et la jeune fille répondait: "Monsieur est sculpteur? Alors il doit connaître ma soeur qui est aussi une des plus brillantes élèves de l'École. Moi, je suis poète. J'ai publié un volume au printemps. Les journaux en ont beaucoup parlé. Vous avez dû en voir quelque chose." — "Ah! reprenait la vieille dame. Votre nom, déjà?" — et après la réponse, elle continuait: "Connais pas! Mais soyez assurée, mademoiselle, que je ne le verrai plus désormais sans le remarquer."

A droite, un Japonais timide subissait sur sa race les exorbitants compliments de deux dames parisiennes. Partout, des groupes s'animaient sans doute sur des propos semblables. Hommes et femmes paraissaient s'amuser beaucoup et ne pas s'apercevoir qu'une fumée blanche avec chaque parole sortait de leur bouche. Dieu! qu'il faisait froid. Et les épaules et le dos et les bras et toute cette pauvre Mme Basbleu!

... Elle demanda bientôt le silence avec force sourires charmeurs; puis elle énuméra ce que serait la séance littéraire consacrée à Jean Zède, poète malheureusement encore inconnu mais pour qui elle espérait la gloire dans le plus court délai. Le héros fut amené: un monsieur de trente-cinq à quarante ans, blond, barbu, la tête longue et modeste. Il y eut ensuite une causerie sur ses oeuvres bibliques pour la plupart; et des acteurs de l'Odéon et de la Comédie en récitèrent des fragments. Les vers y gagnèrent un lustre que je ne jurerai pas qu'ils avaient. Magdeleine Roch, superbe malgré ses yeux agrandis tragiquement, apparut dans une robe de velours noir absolument unie, que seule une étroite ceinture de métal garnissait. Elle dit un monologue de la femme de Loth avant la destruction de Sodome. C'était comme de la jolie musique très nouvelle entendue pour la première fois. On n'en retient rien, mais c'est charmant.

Le public était remuant et disparate. Il le devint bien davantage après. L'usage de ce mémorable salon veut qu'après toute séance, un sujet de discussion rende la conversation générale. Le maître de la maison, câlé, épais, niais et faisant avec importance le bel esprit, soumit à l'auditoire le sujet du jour: "A propos de l'homme à la Rose, de Bataille, il s'était souvenu de Don Juan et pensait qu'il serait curieux d'entendre dire à chacun ce qu'il croyait que les femmes avaient aimé dans ce fameux homme." Sujet ineffable. Il y eut des éclats de rire, des cris, des paillements. La voix de Mme Basbleu dominait tout. Et comme quelqu'un émit un doute sur l'existence possible d'un Don Juan, elle s'exclama assez haut pour que le silence se fit obligatoirement autour d'elle.

"Si si! Il peut exister. Je l'ai rencontré, hier!" Coup de théâtre. Délire. Crise générale. Enthousiasme masculin. Oh! là! là! c'est épatant. (Seules, peut-être, les deux Canadiennes françaises restent calmes et deviennent dédaigneuses.)

Mme Basbleu piétine, minaude et continue: oui, elle a vu un homme ayant fait toutes les conquêtes qu'il a voulu, et dans le meilleur monde. Eh bien! figurez-vous qu'elle ne lui a rien, rien trouvé de remarquable. Il était d'une banalité, d'un insignifiant!

Sur ce, entre-croisement de propos scabreux, libres, avalanche de sottises. Chacun s'anime, discute comme s'il s'agissait d'un problème captivant, national et délectable, valant qu'on sorte pour le traiter tout son esprit et son ardeur. J'oubliai les délices du thé, des sandwiches, des petits fours; nous étions dégoûtées; et il y avait sûrement dans ces quatre salons remplis des gens intelligents... Si quelqu'un s'était donc levé, et méprisant toute puérile politesse, avait brutalement, d'une bonne leçon, remis tous ces fous en équilibre...

On venait à peine de fêter à Paris le premier anniversaire de l'armistice. Et s'amuser aussi légèrement quand tant de deuils n'étaient pas achevés et qu'il restait tant de malheurs à payer...

Le soir, j'aurais volontiers pendu Mme Basbleu et son cher époux. Le monde n'y aurait rien perdu. Rozanne riait mais en pensait autrement.

Michèle Le NORMAND.

## Conseils pratiques

L'abbé. — Pour nettoyer les objets d'albâtre saisis par la fumée ou la poussière, on les lave d'abord avec une dissolution de sa-

von blanc, puis avec de l'eau pure et l'on termine en les séchant avec une peau bien souple. Quand l'albâtre présente des taches de graisse ou des taches d'encre, il suffit ordinairement pour l'en débarrasser, de frotter les parties maculées, soit avec de l'essence de téré-

benthine, soit avec du talc en poudre. Le biscuit. — On fait séjourner les bibelots de biscuits cinq heures dans une eau de savon battue à l'avance. On les rince en les plongeant dans une eau tiède. On ne les essuie pas, on les fait sécher à

FEUILLETON DU DEVOIR

# MARISE

PAR JEAN MAUCLERE

—La mer! fit Mme Chaucier d'une voix assourdie, elle m'a pris mon aîné.

—Oui, mon père m'a dit que M. Henri fait de l'hydrographie en Orient. Il est content?

—Il est content; mais pour nous, c'est bien loin! soupira tante Lydie. D'ailleurs, sa mission touche à sa fin, je crois.

Et M. Chaucier:

—Il pourrait être plus loin encore; habituons-nous à la séparation.

—Chacun creuse le sillon que Dieu lui trace, murmura l'abbé Louis. Mais, ajouta-t-il en s'appro-

chant de Jean, vous faites de bien folles choses, monsieur.

—Oh! c'est un dessin industriel. Un projet de tenture... mon sillon à moi.

—Vous le cultivez à ravir.

Il se pencha sur la cuvette, où une poignée d'algues, dans l'eau où s'élevaient leurs rameaux multicolores, servaient de modèles au jeune artiste.

—Qu'ils sont riches, les jardins de la mer! fit l'abbé.

—On voudrait connaître ces algues, savoir leurs vrais noms!

Louis Forcereau sourit à tante Lydie:

—Ce n'est pas très difficile, madame. Celle-ci, dont le thalle est un filament cylindrique ramifié, c'est

une valonia; cette lanière brunâtre, à ramifications terminales, c'est un *Lucas vesiculosus*, assez fréquent d'ailleurs; voyez cette coraline, est-elle joliment découpée! l'espèce compte parmi les plus belles rhodophycées...

On écoutait avec intérêt. Jean admira:

—Vous êtes très fort, monsieur l'abbé.

—J'avais commencé un herbier d'algues pendant mes dernières vacances du séminaire. Je le continuerais peut-être un jour, s'il plaît à Dieu de me faire nommer à un poste sur la côte...

Du riche carté, souvenir de la rue de Lisbonne, l'heure s'envola. L'abbé Louis vint au malade:

—Il faut que je vous quitte, monsieur, je dois être à la cure dans une demi-heure. Bon courage, je prie pour vous. Mes hommages, mesdames. Monsieur Jean, tous mes compliments une fois encore.

Et le jeune curé s'éloigna, reconduit par tante Lydie, tandis que M. Chaucier disait:

—Il est très gentil, ce petit abbé! Pas précheur, j'aime ça. Il faudra demander à sa mère qu'il revienne me voir.

Tante Lydie rentrait, escortée

## Pourquoi buvez-vous du thé?

—Pour son arôme, bien entendu  
Alors pourquoi ne pas vous procurer celui dont l'arôme est le plus délicieux et faire usage du

# "SALADA"

Rafraichissant - Stimulant - Réconfortant

L'air; pour les préserver de la poussière qui se collerait sur le biscuit humide, on les recouvre d'une feuille de papier de soie.

Les terres cuites. — Les terres cuites exposées à l'air sont couvertes de taches. Pour les rafraîchir, on les recouvre avec un enduit obtenu en délayant de la poudre de terre cuite dans de l'eau. On se procure cette terre chez les mouleurs; on la pulvérise, on la passe au tamis pour la rendre impalpable et on la délaie dans l'eau. On l'applique ensuite légèrement avec un pinceau.



### La bonne cuisine

Navets à la sauce blanche. — Ratissez, ôtez têtes et queues, faites cuire avec eau et sel, lorsqu'ils seront cuits, ôtez de l'eau, laissez égoutter; servez sur saucé blanche.

Navets à la poulette. — Mettez dans une casserole un morceau de beurre et plein une cuillerée à bouche de farine; lorsque le beurre est fondu et bien mélangé avec la farine, mouillez avec un verre d'eau, mettez un ou deux oignons, un bouquet garni, sel et poivre. Mettez les navets bien épluchés et lavés et coupés en deux ou en quatre s'ils sont gros. Laissez cuire à petit feu. Ôtez bouquet et oignons, et liez avec un jaune d'oeuf, ou jaune d'oeuf et crème.

Navets au sucre. — Prenez de petits navets; épluchez, lavez. Mettez dans une casserole un morceau de beurre; faites-le blondir; mettez-y les navets. Lorsqu'ils seront de belle couleur, saupoudrez-les de sucre, mouillez d'un demi-verre d'eau de bouillon; assaisonnez de sel et poivre. Laissez cuire à petit feu, casserole couverte.

## Université de Montréal

COURS DE LANGUES VIVANTES PAR L'ABBÉ HENRI JASMIN, A LA FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE (ANGLE DES RUES ST-HUBERT ET DEMONTIGNY).

Mardi, ITALIEN: 8 h. p.m., conversation, locutions usuelles: "Que ora è?" 8 h. 30 p.m., grammaire (Motti); lecture, analyse, comparaison: "Nel bel paese: biglietti" (Sacerdote), "La camera di don Franco" (Fogazzaro).

Jeu, ESPAGNOL: 8 h. p.m., conversation, locutions usuelles: "Que hora es?" 8 h. 30 p.m., grammaire (Ruppert); lecture, analyse, comparaison: "Los Puritanos"

## Vos Vêtements sont Lavés dans des Savonnages Purs

Une visite à cette buanderie moderne vous éclairera sur les procédés scientifiques de nettoyage.

Vos vêtements ne viennent pas en contact avec la machinerie et l'encre ni acides, ni agents chimiques. Du savon pur et de l'eau pure font le travail. Agités doucement pendant des heures dans des savonnages bouillants, vos vêtements en sortent blancs comme neige, parfaitement nets et sains.

Tél. UPTOWN 7640  
**TOILET LAUNDRIES LIMITED**  
425, RUE RICHMOND

(Valdés), "Federico II y el Desertor". Samedi, ALLEMAND: 8 h. p.m., conversation, locutions usuelles: "Wieviel Uhr ist es?" 8 h. 30 p.m., grammaire (Suepflie); lecture, analyse, comparaison: "Die Fliege von ungefahr".

## Chapelle de la Réparation

Dimanche prochain, 3 décembre, la confrérie de la Sainte-Agonie tiendra son assemblée dans la chapelle à 12 h. 30. Prière aux membres qui veulent arriver à temps de prendre le tram de 11 h. à la rue Lasalle.

Ensuite à 2 h. 30 aura lieu la réunion mensuelle du Tiers-Ordre et le salut.

L'horaire des tramways qui desservent la chapelle devant changer le 4 décembre, les amis de la Réparation seront informés du nouvel horaire.

## MERE!

Libérez les intestins de l'enfant avec le "Sirop de figues de Californie".



L'enfant malade lui-même aime le goût de fruit du "Sirop de figues de Californie". Si la petite langue est chargée, si votre enfant est indolent, maussade, fievreux, s'il a la frisson ou la colique, une cuillerée à thé du sirop ne manquera jamais de lui libérer les intestins. Vous verrez vous-même, en quelques heures, comme il chasse le poison de la constipation, la bile acre et les matières de rebut des intestins tendres et délicats et rend votre enfant bien portant et joyeux.

Des millions de mères gardent le "Sirop de figues de Californie" sous la main. Elles savent qu'une cuillerée à thé aujourd'hui empêchera l'enfant d'être malade demain. Demandez à votre pharmacien le véritable "Sirop de figues de Californie" qui porte imprimé sur la bouteille le mode d'emploi pour bébés et enfants de tout âge. Méfiez-vous de ceux qui ont le mot "CALIFORNIE" sans qu'ils vous aient bien noté qu'une imitation du sirop de figues.

**VIN BOURDOU**  
Le Plus délicieux des Vins Toniques  
EN VENTE PARTOUT

**ANTI-KOR-LAURENCE**  
CURE RADICALE DES COIRS  
DURE, STICQUE, SANS DOULEUR  
EN VENTE PARTOUT 254  
MARION & CARLON

**BREVETS D'INVENTION**  
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis  
MARION & CARLON

## A LA "VILLE DES JOUETS"



### ARTICLES SPORTIFS POUR GARÇONNETS

Patins, toutes les grandeurs, 1.00, 1.50, 1.75, 2.50, 2.75, 3.50, 4.50, 5.00, 5.50 et 6.00.

Bâtons de goudet, 20, 35, 50, 75, 1.25, 1.50 et 1.75.

Rondelles de goudet, 20 et 25. Gants de goudet, 5.50, 8.00 et 8.50.

Raquettes, 1.75, 2.25, 2.75, 3.25, 3.75 et 4.25.

Gants de boxe, 5.00, 6.00, 7.75, 11.25 et 11.50.

### JOUETS POUR FILLETES

Poupées habillées, 75 à 45.00.

Poupées non habillées, 1.50 à 25.00.

Services de cuisine, 50, 75, 1.25, 1.50, 1.75, 3.00, 3.50 et 4.00.

Services à thé, 50, 65, 75, 85, 1.50, 2.25, 2.75 et 4.00.

Nécessaires à blanchissage, 1.50, 2.00, 2.75, 4.00 et 4.25.



—Au troisième.

**Goodwin's LIMITED**

## Petits Pois "SOLEIL"

Les plus tendres  
En vente chez votre Epicier

**LAPORTE-MARTIN**  
MONTREAL LIMITEE OTTAWA

La collecte des coquelicots Pour la ville de Québec, Montréal et la banlieue, elles se chiffrent au total de \$31,000.

Condoléances Le chœur de chant de Saint-Louis-de-France, à une réunion spéciale tenue le 24 courant, a adopté deux résolutions de condoléances aux familles du juge Gustave Lamothé et de Jos. Monday.

C'était Georges Larmire, second-maitre aux yeux pâlis, tant il avait depuis vingt ans, guetté l'horizon bleu du grand large; tout de suite, il se sentit en famille, et se mit en frats d'amabilités respectueuses pour Marise, qu'on avait placée près de lui. Elle était superbe, Marise, belle comme un oeillet des grèves avec son corsage mauve bouffant à la taille et discrètement brodé au col, avec sa coiffe à deux ailes dont les larges brides volaient à demi la conque des oreilles, roses comme un pétale de fleur. Mais ses jolis yeux sans éclat, son visage fermé, disaient assez que la petite Sablaise écoutait avec indifférence les propos de son voisin: quelque chose ou (quelqu'un) d'autre occupait visiblement la pensée de Marise.

Après le café, patron Forcereau tira avec respect, des plis de sa ceinture, le beau chronomètre gagné jadis aux régates de Fours.

—Les enfants, debout! Deux heures! Il s'en va temps de nous plaquer au jardin du Tribunal pour voir passer le cortège.

—Vous avez une fête, aujourd'hui? demanda Larmire. J'ai remarqué des affiches en ville, ce matin.

—Oui, la fête des Fleurs, l'une des premières et la plus belle de la saison. C'est pour les Parisiens—aux Sables, tous les baigneurs sont des "Parisiens"— que le comité l'organise, mais il n'est point défendu d'en prendre notre part. Vous venez, tous?

Il y avait foule au jardin du Tribunal, dont les larges arcades s'ouvraient sur la colline ou la paix de l'immensité maritime. Une foule riieuse et parée, mais où les robes des étrangères, si coquettes fussent-elles, n'atteignaient point au charme pimpant des toilettes sablaises. Forcereau aida ses filles à monter sur un banc d'où l'on dominait le ruban du Remblai, dégagé par le service d'ordre: il était temps, le char de la fanfare, paroisait somptueusement et rutilant de tous ses cuivres, ouvrait la marche du cortège fleuri.

Ce fut, pendant deux heures, le plus joli des défilés, sous le soleil qui faisait chanter l'harmonie des couleurs. Des fleurs par guirlandes, par gerbes, par nappes, se massaient sur les constructions éphémères des grands chars, soulevaient les formes des victorias transformées en odorantes corbeilles.

(à suivre)

# COMMERCÉ ET FINANCE

## LES PRODUITS DE LA FERME

La Coopérative centrale des agriculteurs de Québec nous fait tenir les notes suivantes sur l'état du marché pour différents produits de la ferme, au cours de la semaine dernière :

**BEURRE**  
Les premiers jours de la semaine, le marché au beurre a été quelque peu inactif. Les arrivages de beurre nouveau se sont vendus, lundi, à un prix accusant une baisse d'environ un sou par livre sur les prix de la semaine précédente. Ces derniers jours, les arrivages ne suffisant pas à la demande, le marché a dû se raffermir, ce qui a provoqué une légère avance de prix. Pour les beurres d'herbe de première qualité la demande a été considérable, à la fin de la semaine, pour le marché local. On rapporte aussi que quelques chars ont été vendus sur le marché américain, ce qui a contribué à raffermir le prix pour toutes les qualités.

**FROMAGE**  
La demande pour l'exportation sur le marché anglais a été presque nulle, cette semaine. Peu de ventes ont été faites, les prix offerts par les acheteurs anglais étant inférieurs à ceux demandés par les porteurs locaux. Ces derniers paraissent certains d'obtenir le prix qu'ils demandent, vu la faible quantité de stocks détenus, soit ici, soit à l'étranger.

**OEUF**  
Ce marché s'est maintenu très ferme durant toute la semaine. On rapporte une hausse pour les oeufs frais qui deviennent de plus en plus rares. Les oeufs d'entrepôt s'écoulent facilement aux prix actuels. Le marché américain qui influence quelque peu les prix de ce marché à cette époque-ci de l'année, a subi une avance de prix d'environ 2 sous par douzaine.

**SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE**  
Peu de transactions à rapporter sur ce marché. On demande \$2.50 pour le sirop de belle qualité et de 22 à 23 sous pour le sucre. La quantité disponible est très limitée.

**FEVES ET POIS**  
La hausse que nous avons signalée, il y a une huitaine, s'est accentuée encore quelque peu, cette semaine. Pour les feves canadiennes de belle qualité, on demande jusqu'à \$3.25 le minot, par quantités de char, à Montréal. A ce prix, les offres ne sont pas considérables. Les feves importées, qui approvisionnent actuellement notre marché ont aussi subi une avance de prix, et on les cote à \$3.00 le minot, par quantités de char, à Montréal. Les pois bien cuisants rencontrent une demande ferme, pour lesquels l'on offre jusqu'à \$3.00 le minot, par quantités de char, à Montréal.

**MIEL**  
Ce marché est très inactif et la demande est peu considérable, pour cette époque-ci de l'année. Les prix paraissent difficilement se maintenir. Une assez forte quantité est encore détenue par les producteurs qui ne paraissent liquider qu'avec difficulté.

## La L.-R. Steel Service Corporation

SON PERMIS POUR LA VENTE DES VALEURS EST SUSPENDU DANS L'ÉTAT DU MICHIGAN  
Lansing, Mich., 22. (par courrier). — La "Michigan Securities Commission" a suspendu le permis de la "L.-R. Steel Service Corporation" pour la vente de stocks. La "Corporation" occupe pratiquement tout le dix-huitième étage de l'édifice de la "First National Bank", à Détroit.

Le permis a été suspendu par M. Merrill Wiley, procureur général et membre ex-officio de la Commission, sur une information qui le portait à croire que cette suspension était dans l'intérêt public.

Quoique des actions de la "Realty Development Corporation" aient été vendues à Détroit, à Flint, à Rivière Rouge et à Battle Creek, la suspension du permis de la compagnie ne concerne en rien la validité de ce stock. La "Securities Commission" a des preuves au sujet d'autres transactions de la compagnie et des fonctionnaires déclarent que ces preuves seront présentées.

La compagnie a 120 bureaux aux États-Unis et plusieurs autres au Canada, dit-on. La principale valeur qu'elle a mise sur le marché à Détroit et à Michigan est celle de la "Charles Weeghman Corporation", de Chicago. Cette compagnie exploite quatre restaurants à Chicago et quelques autres dans le pays. On dit que cette compagnie est celle de Charles Weeghman, le promoteur de base-ball, qui a ouvert le premier restaurant-crémère à Chicago.

D'après les dossiers de la "Securities Commission", Weeghman a été sauvé de la banqueroute par la "L.-R. Steel Service Corporation" et la "Steel Corporation" a encaissé \$125,000 de stock et Weeghman a obtenu le contrat intervenu entre eux. Steel devait toucher 3 p.c. de commission sur toutes les ventes de stock.

On dit que la "Steel Corporation" a encore en vue le lancement d'une compagnie au capital de \$1,000,000 pour la fabrication d'un appareil électrique perpétuel à Niagara Falls. On parle aussi d'un projet de chaîne de magasins.

### Cours au change

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, 50, Notre-Dame-ouest, Montréal.

Cours moyens le 28 nov. 1922	
Angleterre	\$4.531 \$4.53
France	.06952 .0695
Belgique	.06382 .0638
Italie	.04771 .0477
Suisse	.18645 .1864
Hollande	.3959 .3958
Espagne	.15432 .1543
Allemagne	.000195 .000195
Suède	.26987 .2698
Norvège	.18502 .1850
Danemark	.20002 .2000
Autriche	.000014 .000014
Bresil	.12561 .1255
Etats-Unis	Prime 1-64.

## LA SAGUENAY-PULPE NE PERDRA RIEN

L'article ci-dessous est reproduit du Financial Post, 24 novembre 1922. On y trouvera des renseignements intéressants, au sujet des stocks de papier de la Saguenay-Pulpe, détruits par le feu il y a quelques jours.

"Les actionnaires de la Cte de Pulpe et Pouvours d'Eau du Saguenay seront heureux d'apprendre que la question des assurances est en voie de règlement. On se rappelle qu'un énorme stock de pâtes mécaniques, qui se trouvait sur les quais d'embarquement, prêt à être expédié, a été détruit par le feu il y a quelques mois. On a estimé que sa valeur représentait probablement \$2,000,000. Il n'y a maintenant aucun danger que la compagnie ait à subir de ce chef la moindre perte. On nous informe que les compagnies d'assurance intéressées ont admis le principe de leur responsabilité à l'endroit de ce risque. La seule question qui reste à débattre est celle d'établir le chiffre actuel de l'indemnité. Des représentants des deux parties, à savoir : d'une part, les compagnies d'assurance et de l'autre, la compagnie "Saguenay-Pulpe", sont à faire l'arbitrage du montant à être payé, le juge Doherty agissant en qualité de tiers-arbitre.

**PLUS DE 50,000 TONNES DEJA EXPÉDIES**  
"Un autre fait se produit à l'avantage de la compagnie précitée. C'est le contrat avec le groupe Becker, pour la fourniture de pâtes mécaniques et chimiques. Par suite des délais intervenus dans la signature des divers contrats qui composent le traité conclu, les exportations prévues par cet arrangement n'ont pas commencé d'ausser à bonne heure dans la saison, qu'on avait pensé. Il est acquis, toutefois, que ces fournitures sont maintenant en bonne voie d'exécution et que, pour les pâtes mécaniques seules, quelque 47,000 tonnes ont été expédiées; 10,000 de plus sont maintenant prêtes et fourniront de nouveaux engagements avant la fin de la saison. Ajouté à cela les 21,000 tonnes de pâtes chimiques (sulphite) qui ont déjà ou seront alors expédiées, ces exportations ressortent à plus de 65,000, pour les six mois écoulés entre le 1er juillet et le 31 décembre. On doit, en outre, tenir compte de l'énorme stock détruit par le feu, dont il a été question plus haut. Il s'élevait à 25,000 ou 30,000 tonnes de pâtes mécaniques qui, sans leur destruction, auraient été mises en vente pendant le trimestre, portant le total des exportations à date à plus de 90,000 tonnes, c'est-à-dire à un chiffre sensiblement supérieur à la quantité prévue aux contrats. Effectivement, depuis leur signature, des commandes supplémentaires ont été reçues du groupe Becker, pour des fournitures additionnelles de pâtes mécaniques. A ce train, les fabrications des usines, à leur pleine capacité, se trouvent pratiquement épuisées toutes les semaines.

**REDUCTIONS PROBABLES**  
"Il y a un article du traité qui prévoit une remise aux acheteurs dans le cas où le bénéfice de \$10, sur les pâtes mécaniques, et de \$15, sur les pâtes chimiques, porterait le prix de ces fournitures au-dessus des cours moyens du marché. La réduction prévue dans cette éventualité permettrait un ajustement de la différence. De bonne heure cet été, alors que le marché manquait un peu de force, le prix ne laissait pas une marge suffisante, sur la base de \$10 prévus, pour les pâtes mécaniques. Mais depuis, le prix courant s'est élevé de 25 à \$15 et \$18 la tonne environ, ce qui laisse une marge plus que suffisante pour le moment du bénéfice stipulé. Comme conséquence, il est probable qu'il n'y aura pas matière à une réduction éventuelle, pourvu que les conditions normales se maintiennent. Il est même également admis, que les usines de Chicoutimi peuvent fabriquer à un coût de revient notablement plus bas que la moyenne.

**PAIEMENT DES INTERETS**  
"Il est bon de signaler un autre point assez intéressant et qui n'est pas encore généralement connu: c'est que le contrat passé avec le groupe Becker stipule une provision sur faite de \$50 par tonne mécanique et \$50 par tonne sulphite pour couvrir les charges d'intérêts. De la sorte, le montant payé à la compagnie par le groupe acheteur se trouve à couvrir la plus forte partie des charges obligatoires; et ce sera autant qui sera laissé disponible, en bénéfices nets, pour l'amortissement de la dette obligatoire et la distribution de dividendes sur les actions de priorité et ordinaires."

## Train-exposition canadien en France

Paris, 9. (par courrier). — Le président de la République a reçu M. Charles Beaubien, sénateur du Canada, qui lui a soumis le projet de train-exposition canadien en France, pour lequel il a obtenu définitivement l'adhésion officielle du gouvernement. Le président a accepté de donner son haut patronage à cette oeuvre franco-canadienne.

Ce train-exposition canadien circulera en France au printemps prochain et stationnera pendant quelques jours dans toutes nos grandes villes.

C'est la réplique du train-exposition français qui, l'an dernier, a parcouru tout le Canada, s'arrêtant dans 15 villes et parcourant un circuit total de 13,000 kilomètres. Cette double entreprise est le résultat d'un projet que M. Beaubien est venu exposer avec fréquence dans plusieurs conférences devant la plupart de nos chambres de commerce.

M. Beaubien a tenu à ce que le train français fut réalisé le premier. Il l'a été avec un immense succès, tant par l'enthousiasme avec lequel il fut accueilli que par les commandes qu'il provoqua en faveur des exposants. Pour couronner l'entreprise, une exposition "stationnaire" fut installée au coeur même de la Métropole canadienne.

Les dépenses de toute nature du train, et celles de l'exposition "stationnaire" qui suivit furent assumées, soit par le gouvernement canadien, soit par les grandes compagnies de transport du Canada.

Aujourd'hui, à son tour, la France, représentée par son gouvernement, qui seconde les concours des compagnies de transport, offre au Canada de faire circuler dans les mêmes conditions de gratuité, sur ses divers réseaux, un train-exposition canadien qui présentera au public tous les produits du pays. Ceux-ci ont pour nous l'avantage de compléter ce qui manque à notre production, sans la concurrence. Quand le train reviendra à Paris, une exposition "stationnaire" montrera ce que le Canada tire de son sol et ce que ce pays a produit sa jeune industrie.

La France ne voudra pas demeurer en reste avec le Canada et réservera à ce train canadien les mêmes avantages et le même succès que celui obtenu il-bas par le train français.

### LES MINES

(Cours moyen de Montréal). Cote de la maison Bryant Brothers.

	Offre	Dem.
Algonquin	18	31 1/2
Apex	3	35
Argonaut	33	35
Atlas	18	19
Baldwin	4	4 1/2
Beaver Cons.	30	31
Buckingham	24	25
Castle Trethewey	24	25
Chaput Hughes	6	10
Clifton	44	46
Constance	1,500	1,500
Crown Reserve	25	26 1/2
Davidson Cons.	19	20
Dome Mines	41,000	41,000
Donlinon Kirk	3	6
Gold Reef	2 1/2	2 1/2
Hattie	23	29
Hollinger	11,300	11,450
Huntin Kirk	8 1/2	9 1/2
Knox	8 1/2	9 1/2
Ripand Lake	43	44
Lake Shore	2,55	2,88
La Rose	22	23
McIntyre	16,50	17,00
Monks	11 1/2	12
McKinley	11 1/2	12
Nipissing	5,75	5,90
Newray	24	25
Opit	12 1/2	13
Peterborough	19	20
Pore Crown	19	20
Preston E Dome	9	10
Schumacher	41 1/2	42
Tremblaming	31	32
Teck Hughes	83	84
Thompson Krist	3	4
Vipond Cons.	54	56
Wasapika	10	10 1/2
Wakanda	5	7
West Tree	8 1/2	9 1/2
West Dome Lake	29 1/2	30 1/2
Wright Hargrave	2,00	3,30

## LA MATINÉE A LA BOURSE

**UNE DEMANDE ASSEZ FORTE A DONNE UN TON DE VIGUEUR A LA COTE DES PAPIERS ONT ETÉ LES VALEURS LES PLUS FAVORISEES.—LE STEEL REALISE UN BEAU GAIN — LE BELL EN HAUSSE.**

Une demande bien soutenue et répartie assez généralement sur toute la liste a donné ce matin, un ton de vigueur à la cote. Aucun stock n'a réagi de gain très fort. Le Steel of Canada qui a été le plus favorisé ne prenant qu'un point 5-8. Les gains ont été modérés, ce qui indique qu'ils sont moins la conséquence de rumeurs tendancieuses que de l'intérêt que le spéculateur se reprend à porter aux valeurs du marché local. Dans ces conditions et à moins qu'il ne survienne d'événements fâcheux, le ton du marché devrait se maintenir pour quelques jours.

L'activité s'est très sensiblement accrue. Il s'est vendu au cours de la séance, 7,215 actions, dont 970 National Breweries, 310 Steel of Canada, 325 Brompton, 125 Spanish River, 134 Bell Telephone, 125 Asbestos, 650 Brazilian, 630 Cement, 2,206 Montreal Power, 145 Price Bros., 135 Quebec Railway, 118 Smelting, 335 seconde préférence British Empire Steel.

Le Montreal Power a été l'objet d'un grand nombre de transactions et son cours en a été haussé de 1-2 point. Pour une valeur de cette catégorie, considérée presque comme une valeur à rendement fixe et assure, une hausse d'un demi-point, en une seule séance, est appréciable. Les autres utilités publiques, à l'exception du Bell Telephone et du Brazilian Traction qui sont montés respectivement de 7-8 de point, ont été faibles; le Shawinigan et le Quebec Railway de même que la préférence Illinois, le Toronto Railway et le Winnipeg Electric ont perdu des fractions de points.

Les papiers ont été, comme groupe, les valeurs les plus vigoureuses. L'Abitibi et le Brompton sont montés chacun d'un point, le Spanish River d'un point un quart, la préférence du même d'un point, le Price et le Laurentide, de fractions de points. Le Breweries s'est remis légèrement de sa faiblesse d'hier, remontant de 3-4 de point à 48 3-4. Le Steel of Canada était très fort à 58 1-4 et 58. Les Textiles ont été complètement négligés.

Les fonds américains s'escouperont à Montréal au taux de 1-64 de 1 pour cent; le franc français fait à Montréal, .0695 et à New-York .0695 1-4; le livre sterling fait à Montréal \$4.53 et à New-York \$4.531; pour \$1.95 on achète à Montréal, 10,000 marks allemands; le milreis brésilien fait à Montréal 12.56.

**Opérations de la matinée.**  
(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie.)

Transactions de 10 h. à 11 h. 30 a.m.

Steel of Canada—70 à 37.  
Nat. Breweries—25 à 48 1/2, 25 à 48, 100 à 48 1/2, 135 à 48; 20 à 48 1/2; 30 à 48 1/2.  
Abitibi P. and P.—110 à 110 1/2.  
Bell Tel.—11 à 111, 25 à 110 1/2.  
Brazilian Traction—75 à 43, 75 à 43 1/2, 30 à 43 1/2, 35 à 43 1/2; 25 à 43; 25 à 43 1/2; 50 à 43, 120 à 43; 2 à 43 1/2; 4 à 43 1/2.  
B. E. Steel, 2e prf.—75 à 27.  
Brompton P. and P.—120 à 32 1/2.  
La. Rose—140 à 22.  
Detroit United—10 à 68.  
Cons. Smelting—31 à 26; 35 à 26 1/2; 25 à 26.  
2. Bell, oblig.—417 à 130, 55 à 131, 8 à 130, 40 à 131 55 à 130.  
Canada Steamship—75 à 20.  
Montreal Power—90 à 99 1/2; 10 à 99 1/2.  
Price Bros.—35 à 43.  
Quebec Ry.—25 à 23.  
Spanish River—25 à 58, 25 à 58 1/2.  
Do prf.—22 à 98 1/2.  
Shawinigan—5 à 110.  
T. Droits—7 à 35, 33 à 34 1/2.  
Canada Car.—10 à 27, 10 à 28.  
Twin City—5 à 56 1/2.  
Abitibi prf.—10 à 99.  
Asbestos—25 à 82 1/2.  
Nat. Breweries—200 à 48 1/2; 160 à 48 1/2; 100 à 49.  
Provin. Paper prf.—1 à 92.  
Crown Reserve—10 à 28.  
Steel of Canada—60 à 58, 50 à 58 1/2, 25 à 58 1/2, 10 à 57 1/2.  
Nat. Breweries—155 à 49; 25 à 48 1/2.  
Abitibi P. and P.—5 à 62 1/2; 50 à 63.  
Asbestos Corp.—25 à 69 1/2; 25 à 66 1/2; 25 à 63 1/2.  
Montreal Sugar—25 à 23.  
Bell Tel.—20 à 110 1/2; 9 à 110 1/2.  
Brazilian Traction—30 à 43 1/2.  
Brit. Emp. prf.—53 à 27, 25 à 20 1/2, 180 à 20 1/2.  
Winnipeg Ry.—5 à 35.  
Brompton P. and P.—20 à 32 1/2; 25 à 32 1/2; 10 à 33; 10 à 32 1/2; 90 à 33; 25 à 33 1/2.  
Canada Cement—25 à 70.  
Do prf.—10 à 56 1/2.  
Laurentide Co.—50 à 91 1/2.  
Montreal Power—140 à 19 1/2.  
Price Bros.—35 à 43 1/2; 10 à 43 1/2; 50 à 43 1/2.  
Quebec Ry.—45 à 23.  
Spanish River—50 à 90.  
Do prf.—20 à 99, 25 à 100.  
Shawinigan—1 à 110.  
Novads. Man. prf.—10 à 92.  
Provin. Paper prf.—1 à 92.  
Canada Car prf.—10 à 62 1/2.  
Converters—30 à 43.  
Toronto—25 à 92 1/2; 60 à 92.  
Winnipeg Ry.—5 à 35.

**WAYAGAMACK PULP & PAPER CO. LIMITED**  
Obligations 6%  
Echéance 1951  
Au prix du marché, Rendement environ 7,50%

**RENÉ-T. LECLERC**  
Incorporé  
Montréal—100, rue St-Jacques  
Québec—74, rue St-Pierre  
(MAISON FONDÉE EN 1907)

**BRYANT BROTHERS**  
Limited  
AGENTS DE CHANGE,  
près la Bourse aux Mines  
84-90, rue Saint-François-Xavier,  
MONTREAL

### A Wall Street

New-York, 28 (10 h. 30) — Les prix des valeurs ont été meilleurs en ouverture à la Bourse, aujourd'hui. Les opérations de couverture étaient visibles sur toute la liste. Le commun United States Steel, ex-dividende, a fait plus qu'égaler l'équivalent de son dividende en ouverture, mais il a réagi d'un point dans les transactions subséquentes. Les pétroles ont monté sous la conduite des actions Standard Oil, celles du New-Jersey avançant de 4 points 1-2 et celles de Californie d'un point. Le California Petroleum s'est haussé de 3 points 3-4. Le Pan-American A et B ont aussi été puissants. On a noté de bons achats de valeurs ferroviaires: le Louisville and Nashville montant de 2 points 1-4, le New-York Central, de 1 point 3-8, le Norfolk and Western et le Texas and Pacific, de 1 point chacun. L'Atchison, le Reading, le New Haven, le Northern Pacific, le Baltimore and Ohio ont gagné de bonnes fractions. Le Baldwin, le Studebaker, l'American Locomotive et les Cora Products ont aussi gagné un point ou davantage. Le Liggett and Myers a sauté de 10 points.

Les changes étrangers ont débuté avec irrégularité.

New-York, 28, (midi). — Le ralliement signalé en ouverture, ce matin, s'est maintenu pendant la matinée. Les spéculateurs pensaient que la réaction courante était temporairement finie au moins pour un certain nombre d'actions; aussi a-t-on vu reprendre les opérations en commun chez certains des pétroles de bas prix et autres valeurs industrielles. Toutes les divisions du groupe industriel ont pratiquement pris part au mouvement de hausse, sauf les aciéries indépendantes. L'avance la plus considérable a été faite par les pétroles, les denrées, les tabacs, les matériels, les moteurs, les cuirs et le commun de l'United States Steel. Les actions ferroviaires ont aussi été sensibles au meilleur pouvoir d'achat. Le New-York Central, l'Illinois Central et le Missouri Pacific de préférence ont monté chacun de deux points. Certaines des autres actions en vedette ont été le California Petroleum, les Manhattan Electrical Supplies, les Mexican Petroleum, le Chandler, le Stromberg, le Carburator, l'American Tobacco et le Tidewater Oil; les gains variaient de 3 à 4 points. Le prêt à vue a débuté à 4 1-2 pour cent.

### Les valeurs canadiennes à Londres

Toronto, 28. — La maison A.-J. Pattison, Jr. a reçu, ce matin, la cote de quelques-unes des valeurs canadiennes sur le marché de Londres:

Pacifique-Canadien, 145 1-4; Brazilian Traction, 49 1-4; Canada General Electric, 89 7-8; Canada Steamship Voting Trust, 21; Dominion Steel, 40; Shawinigan, 122.

### L'argent en barre

Londres, 28. — L'argent en barres fait aujourd'hui 31 pence 7-8 l'once.

New-York, 28. — L'argent étranger en barres fait 63 cents 3-4 l'once.

---

### DEPOSEZ IMMEDIATEMENT VOS BONS DE LA VICTOIRE

échéant le 1er décembre 1922

AU BUREAU CHEF DE

## La Banque Provinciale du Canada

ou à ses succursales

Le produit en sera crédité à votre compte GRATUITEMENT et vous continuerez à jouir de votre INTERET.

---

4 — NOUVELLES EMISSIONS — 4

— 6% —

SYNDICS PAROISSE RIVIERE BLEUE Echéances:—1922  
COMMISSION SCOLAIRE CAUSPASCAL " 1924 à 1935  
VILLE DE BAGOTVILLE " 1923 à 1942

— 5 1/2% —

SYNDICS PAROISSE DE ST-FELICIE (Lac-St-Jean) 1932  
Coupons: \$100., \$500. — Intérêts payables aux Banques NATIONALE et PROVINCIALE à QUEBEC et MONTREAL

**La CORPORATION des OBLIGATIONS MUNICIPALES**

ZÉNE DUPONT Président DEBENTUR MIHI  
16 CÔTE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC Téléphone 6932

J.W. SIMARD Vice-Président  
7 PLACE D'ARMES MONTREAL Téléphone Main 1824

### WAYAGAMACK PULP & PAPER CO. LIMITED

Obligations 6%  
Echéance 1951  
Au prix du marché, Rendement environ 7,50%

---

### RENÉ-T. LECLERC

Incorporé  
Montréal—100, rue St-Jacques  
Québec—74, rue St-Pierre  
(MAISON FONDÉE EN 1907)

---

### BRYANT BROTHERS

Limited  
AGENTS DE CHANGE,  
près la Bourse aux Mines  
84-90, rue Saint-François-Xavier,  
MONTREAL

## Rachat des bons de la victoire

Echéant le 1er décembre 1922

On pourra échanger, pour de l'argent, ses Bons de la Victoire, échéant le 1er décembre 1922, à n'importe quelle succursale de la Banque Nationale, sans aucun frais.

Afin de sauver du temps et d'éviter l'encombrement, nous demandons à ceux qui auront des Bons de la Victoire à échanger, de nous les apporter avant le 27 novembre, afin de nous permettre d'en faire l'examen et l'enregistrement.

## La Banque Nationale

La plus vieille banque canadienne-française

339 bureaux au service du public.

## CITÉ DE MONTREAL

### BATISSE DE CONTROLE PARTIE B

L'on recevra à l'Hôtel de Ville, des soumissions cachetées adressées au Comité Exécutif et transmises par lettre recommandée, pour la fourniture et l'installation de soupapes de 48 pouces, banc de contrôle hydraulique, et équipement électrique, dans la nouvelle station d'égouttement et la batisse de contrôle de distribution, pourvu que ces soumissions soient mises à la poste, le plus tard le 28 décembre 1922, pour être ouvertes le 29 décembre 1922.

Les plans et devis, ainsi que tous les renseignements dont on aura besoin pour soumissionner, peuvent être obtenus au bureau de la Commission des Travaux d'Aménagement et d'Amélioration de l'égouttement, 19, Avenue Atwater, situé à côté de la Station de Pompage du Bas-Niveau, le 28 novembre 1922 et les jours suivants entre 9 A.M. et 5 P.M.

J.-ETIENNE GAUTHIER,  
Greffier-adjoint de la Cité.

Bureau du greffier,  
Hôtel de Ville,  
Montreal, 27 novembre 1922.

## COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

### HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1922

LACHINE

De la Côte St-Paul de 10 minutes à partir de 5.55 a.m. De la Place d'Armes (Bureau de poste), service de:

10 minutes de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.  
20 minutes de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.  
10 minutes de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.  
20 minutes de 7.00 p.m. à 12.00 a.m.  
40 minutes de 12.00 a.m. à 12.45 a.m.

Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m.

De Lachine (Stones Point), service de:

10 minutes de 5.30 a.m. à 8.50 a.m.  
20 minutes de 8.50 a.m. à 4.30 p.m.  
10 minutes de 4.30 p.m. à 7.30 p.m.  
20 minutes de 7.30 p.m. à 12.00 a.m.  
40 minutes de 12.50 a.m. à 1.30 a.m.

Dernier tramway de Lachine à 1.30 a.m.

**BORDEAUX — MONTREAL-NORD** de Bordeaux:

10 minutes de 5.50 a.m. à 9.37 a.m.  
15 minutes de 9.37 a.m. à 4.50 p.m.  
20 minutes de 4.50 p.m. à 12.50 a.m.  
15 minutes de 9.57 a.m. à 12.22 a.m.

Dernier char de Bordeaux à 12.22 a.m.

De Montreal-Nord:

10 minutes de 5.45 a.m. à 8.45 a.m.  
15 minutes de 8.45 a.m. à 4.45 p.m.  
10 minutes de 4.45 p.m. à 8.15 p.m.  
15 minutes de 8.15 p.m. à 12.00 (minuit)

A Ahuntsic seulement:

15 minutes de 12.15 a.m. à 12.30 a.m.  
20 minutes de 12.30 a.m. à 1.20 a.m.  
30 minutes de 12.50 a.m. à 1.20 a.m.

Dernier tramway de Montreal-Nord à 1.20 a.m.

**A ST-LAURENT ET CARTIERVILLE**  
Des avenues Mont-Royal et du Parc, service de:

15 minutes de 5.00 a.m. à 5.45 a.m.  
10 minutes de 5.45 a.m. à 7.45 a.m.  
15 minutes de 7.45 a.m. à 4.15 p.m.  
10 minutes de 4.15 p.m. à 6.45 p.m.  
15 minutes de 6.45 p.m. à 9.00 a.m.  
30 minutes de 9.00 p.m. à 1.00 a.m.

Dernier tramway pour Cartierville, 1.00 a.m.

De Cartierville, service de:

15 minutes de 5.00 a.m. à 6.30 a.m.  
10 minutes de 6.30 a.m. à 8.30 a.m.  
15 minutes de 8.30 a.m. à 5.00 p.m.  
10 minutes de 5.00 p.m. à 7.30 p.m.  
30 minutes de 7.00 p.m. à 12.00 (minuit)

Dernier tramway pour Cartierville, 1.45 a.m.

**BOUT DE L'ILE**  
DE LASALLE ET NOTRE-DAME  
60 minutes de 5.00 a.m. à 12.00 minuit  
DU BOUT DE L'ILE  
60 minutes de 6.00 a.m. à 1.00 a.m.

**TETRAULTVILLE**  
De Lasalle et Notre-Dame:

15 minutes de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.  
30 minutes de 9.00 a.m. à 3.00 p.m.  
15 minutes de 3.00 p.m. à 7.30 p.m.  
30 minutes de 7.00 p.m. à 12.00 (minuit)

Dernier tramway pour Pointe-aux-Trembles à 1.40 a.m.

Dernier tramway de la Pointe-aux-Trembles à 2.10 a.m.

De 7.00 a.m. à 8.45 a.m. et de 5.15 à 6.45 p.m. — tramway supplémentaire de la Place d'Armes et de la Place d'Armes.

---

### TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'ELEVES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES A LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

PERDU: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

A VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

REMERCIEMENTS: — 10 sous.

CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande.

AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne agate.

NAISSANCES, DECES, MESSES: — 50 sous par insertion.

REMERCIEMENTS: — 10 sous.

CARNET MONTAINE, NOTES PERSONNELLES, ETC.: — \$1.00 par insertion.

---

### AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés. Suivez les cours. Jour ou soir. Licence garantie, position assurée. Cours privés pour dames. St-Jad. Colombe, 700, Demontigny-est. Tél.: Est 4344.

---

### COLLEGE DE BARBIERS

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent; système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moier Barber College, 82, St-Laurent

---

### OEUF ET VOLAILLES

Bargains exceptionnels cette semaine: 8 poulettes et un cochet Leghorn blanc du commencement de mai, \$15.00.—Pondron et blanc, six poules Campine dorées, \$12.00.—Six poules de choix et un coq Plymouth Perdreux, extra beau, \$15.00.—Deux poules d'un an et le cochet d'année, rouges R. Faland, \$10.00.—Beaux coquets Beaus Rhode Island Rock Barred et blanc, Orpington, Falve-Antons, Campine, Leghorn blanc et brun.—Six poules Espagnoles Face blanche, \$10.00.— Pur sang en Mue. — Quantité de poules Minorque noir, avec coquets, cinq poules et le cochet, \$6.00.—Valeurs du double.—Gardas Muscovy Blanc, bleu et foncé à \$15.00, le trio encadré absolument mûre. Le plus gros canard canadien, 10 belles poulettes Wyandotte, blanches, prêtes à pondre et le cochet, \$25.00.—Cartes postales en couleurs naturelles, 10 sans plis, collection de 12 \$1.00.—Brochure illustrée de 29 gravures des races de volailles les plus avantageusement connues au pays, 25 sous par poste. Envoyez vos commandes et faites toujours timbrer pour réponse vite et assurée.—La Ferme Avicole Yamaska Saint-Hyacinthe, Qué.

# Reine des Cigarettes

## REX

Reconnue pour sa qualité supérieure et sa saveur délicate

10 pour 15¢  
25 " 35¢

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED

# LA VIE SPORTIVE

## LA DECISION EST ACCORDEE A YOUNG SOLLY GREEN

Cette décision n'est cependant pas bien accueillie par la majorité des spectateurs — Kid Roy perd contre Johnny Fox sur disqualification — Henry Ford gagne contre Rose.

### Girardin fait combat nul.

La séance d'hier soir, au Monument national, fut encore un fiasco financier et le promoteur McKinney se demande ce qu'il va falloir faire pour remettre le sport populaire. La recette d'hier soir ne dépassait pas mille dollars et comme les dépenses étaient fort élevées on peut se faire une idée de ce que fut le déficit.

Young Solly Green a obtenu la décision des juges contre Jimmy Fruzetti, de Boston, dans un combat principal. Mais le verdict n'a pas semblé donner satisfaction aux spectateurs, qui ne menagèrent pas leurs cris et huèrent jusqu'à ce que Green fut sorti de l'arène. Et lorsque Fruzetti en sortit à son tour, il fut longuement applaudi, ce qui prouve qu'il était favori dans la salle.

### FORD VICTORIEUX

Henry Ford, de Boston, a obtenu la décision des juges contre Johnny Rose, de Toronto, dans la première rencontre au programme.

### COMBAT NUL A QUEBEC

Québec, 28. — Georges Girardin, le poids-plume de Montréal, et Kid Dubé, de Lewiston, Maine, ont fait un combat nul mais très rapide et mouvementé, hier soir, au théâtre Imperial. Girardin a pris les honneurs dans les premières rondes, mais Dubé se ressaisit fortement dans les autres rondes et divisa les points avec le boxeur de Montréal.

### ROY PERD SUR UN "FOUL"

La deuxième rencontre de la sol-

rée fut de courte durée car Kid Roy fut disqualifié sur un "foul" à la première ronde, contre Johnny Fox, de Boston.

Les pugilistes n'avaient pas boxé deux minutes lorsque l'accident se produisit. Ils venaient de sortir d'un corps-à-corps et Roy fonça. Fox alla à la rencontre, prêt à meler et en voulant donner un coup en remontant, Roy atteignit son adversaire en bas de la ceinture. Fox tomba à terre sans connaissance. Il fut transporté dans son coin et les docteurs Weman et DeMartigny déclarèrent qu'il n'était pas en condition de continuer. L'arbitre a donc déclaré Roy.

Le boxeur de Toronto fut le plus agressif, mais Ford fut si habile sur la défensive que c'est sans doute ce qui lui valut la victoire. Rose prit toutes sortes de chances pour essayer de loger un uppercut qui aurait obtenu des résultats, mais Ford para admirablement bien.

L'arbitre McNaulty qui en était à ses débuts a donné satisfaction aux spectateurs.

Le combat a été arbitré par Benny Cohen, qui s'en est bien tiré. Les juges furent MM. Ross et O'Loughlin.

La deuxième rencontre de la sol-

## L'ASSOCIATION ATHLETIQUE D'AMATEURS NATIONALE

Le tournoi de la classe "C" s'est continué hier soir, avec le même entrain.

Ce soir, la classe "B" alignera les joueurs suivants: Blanchard-Bertrand-Raymond, Blanchard-Chamberland, E. Rheaume-Blondeau.

La classe "A" jouera mercredi soir et les autres soirs, comme suit: Bonnet-Marchessault, P. Rheaume-Bertrand, Allard-Dalbec.

Ces rencontres sont très suivies par les membres de l'Association et les amis des joueurs, et le résultat des parties dénote une constante amélioration chez les joueurs.

### QUILLES

Les champions Bénéard-Valin, auront comme adversaires, jeudi soir prochain, l'équipe Cardinal-Dufresne dans une partie de exhibition de quilles, 2 hommes, pour la possession du trophée offert par l'Association.

Les parties jouées par Bénéard et Valin jeudi dernier, indiquent qu'ils sont en grande condition, et leurs prochains adversaires devront établir de bons records pour vaincre les détenteurs actuels du trophée.

Les amateurs de quilles sont certains d'assister à de très belles parties en se rendant au National ce soir-là.

### DEUX NOUVEAUX CHAMPIONS DE FRANCE

PORCHER BAT BREVIERES ET PRUNIER TRIOMPHE DE BALZAC, QUI ABANDONNE.

Paris, 9 (Par courrier). — Les deux combats de boxe, mettant en jeu des titres de champion de France qui se disputaient, hier soir, à la salle Wagram, se sont terminés par la victoire des challengers. Devant Brevières, Porcher a gagné par knockout, tandis que Balzac, mal remis de son accident récent, abandonna en face de Prunier.

Voici donc deux noms nouveaux qui s'inscrivent au tableau des champions de France, Porcher, dans la catégorie des mi-moyens et Prunier dans celle des moyens.

La foule était venue nombreuse pour assister au choc des tenants et des aspirants aux titres.

La première rencontre mit aux prises Porcher et Brevières.

Les deux hommes qui accusaient le même poids livrèrent une bataille sévère au cours de laquelle Porcher prit constamment le meilleur. Touché du gauche et du droit, Porcher harcela sans cesse son adversaire qui ne cherchait qu'à placer sa droite. Dès la huitième reprise le handicap de Brevières semblait difficile à combler. Boxant sans aucune précision, le tenant fut nettement décevant. Très souvent sa droite qu'il tenait en réserve partait, mais elle arrivait ou trop haut ou dans le dos. Brevières, à part quelques tentatives, ne fit rien d'autre que de se montrer courageux. Sauf, au sixième round, un coup de poing qui parvenait à démonter son adversaire pendant quelques instants il ne fit rien d'important. Porcher, grâce à un cro-

### BALLON AU PANIER

L'équipe du Ballon au panier, qui représentera cet hiver le National, dans la ligue de la Cité, jouera une partie d'exhibition, ce soir, avec l'équipe du Y.M.C.A., succursale nord.

Les représentants du National sont en parfaite condition et la partie de ce soir contribuera à les maintenir en forme pour leur partie régulière qui aura lieu bientôt.

La rencontre aura lieu de 7 à 8 heures, au gymnase de la rue Cherrier.

Les équipes intermédiaires et juniors de l'Université de Montréal rencontreront celles du National, mercredi soir, de 9 à 11 heures, dans des parties régulières de la ligue canadienne de ballon au panier.

Les rencontres auront lieu au National. Ce jeu devient très populaire chez les membres du National, et les leçons de culture physique se terminent toujours par la pratique de ce sport.

Vu l'intérêt que portent les gymnastes à ce nouveau passe-temps, il a été permis aux officiers de ce comité de former trois équipes qui représenteront le National dans toutes les classes.

### L'ABANDON DE BALZAC

Le second match, le combat Balzac-Prunier dura onze rondes. Les deux hommes pesés avant le match faisaient: Balzac 71 kil. 660, Prunier 69 kil. 500.

Dans le coin de Balzac se trouvait Battling Siki, il devait faire parler de lui à la fin du combat.

Dès le début, le combat était très dur. Balzac, qui semblait en belle forme, touchait du gauche et à la fin du premier round parvenait à porter une droite assez dure.

Les reprises suivantes étaient à l'avantage de Balzac, qui bloquait merveilleusement dans les corps à corps, avait l'avantage dans le combat à distance. Prunier opposait une solide défense à son adversaire. Touché par des droites, le challenger s'accrochait et récupérait rapidement. Il revenait même très bien et le quatrième round se terminait à son avantage.

Par deux fois, Prunier touchait bas. Balzac continuait à placer des droites. Prunier ripostait et parvenait à porter deux droites que son adversaire accablait nettement. Balzac s'accrochait durant quelques instants, mais se repréna. Après une sixième reprise monotone au cours de laquelle les deux combattants firent jeu égal, le 8e round était dur. Grâce à des droites répétées, Balzac dominait et conservait un réel avantage. Les coups du champion de France semblaient arriver avec plus de force que ceux de son adversaire qui tentait de livrer la bataille de près.

Le dixième round était encore à l'avantage de Balzac. D'entrée il touchait à la mâchoire, doublait par deux fois, mais ne suivait pas.

La fin, imprévue pour tous, survint au onzième round. Au cours d'un échange, Balzac était durement touché par une série au corps.

Mal remis de sa double fracture de côtes, il s'agenouillait au milieu du ring plié en deux, incapable de continuer. Les dix secondes étaient comptées et Prunier devenait champion de France des poids moyens.

Après la décision, Battling Siki faisait irruption sur le ring et voulait se livrer à des voies de fait sur Cuny, manager de Prunier. Il était obligé de quitter le ring sous les huées du public. L'auteur de ce déplorable incident, qui porte le plus grand préjudice à la boxe, se verra probablement suspendu par la Fédération.

## LES SERIES DE LA CLASSE "A" DE LA M. B. A.

Les parties jouées hier soir dans les séries de la classe "A", de la Montreal Bowling Association, ont donné les résultats suivants:

Valor	165	134	169	468
Bryson	160	167	178	505
Bélangier	169	209	148	526
Tahamont	196	222	139	556
Wright	190	201	187	578
Talbot	190	201	187	578
Totaux	879	933	821	2633
Canadien	213	235	160	588
Jackman	180	161	234	555
Sanguinet	187	189	185	561
St-Laurent	208	194	205	607
Foucher	143	191	192	526
Labelle	143	191	192	526
Totaux	911	950	976	2837
Hector Shoe	129	165	190	484
Lelièvre	123	145	172	440
Desroches	171	131	140	442
Laporte	130	179	160	469
Lapreau	164	187	170	521
Audy	164	187	170	521
Totaux	717	807	832	2356
Besner	185	161	186	532
Cousineau	186	144	183	513
Bishop	140	168	145	453
Tabrett	170	187	198	555
Weinfeld	159	199	182	532
Mahoney	159	199	182	532
Totaux	840	851	894	2585

## A L'ARENA DE L'AVENUE MONT-ROYAL

M. Oscar Benoit, le gérant de l'Arena Mont-Royal, nous annonce que les travaux de préparations pour l'hiver vont rondement à son établissement. Nous aurons de la glace vers le 7 ou le 8 décembre, nous dit M. Benoit.

Hier, il nous démontrait la manière dont il s'y prendrait pour avoir une bonne couche de glace, et d'après ce que nous avons vu, c'est un métier assez délicat et difficile.

Voici ce que nous explique M. Benoit: Aux premiers indices de temps froids, nous avons littéralement inondé l'intérieur de la patinoire, petit à petit l'eau a pénétré dans la terre, et avec la température de ces derniers jours, il s'est formé un fond solide sur lequel on a ensuite passé le rouleau, ce qui a davantage endurci la surface. Nous arroserons graduellement avec la gelée et dans une douzaine de jours nos joueurs locaux pourront commencer leur entraînement.

Tous les soirs de la semaine, excepté le dimanche, il y aura du hockey à l'Arena. Les lundis et jeudis seront réservés aux joules de la Ligue de la Cité. La ligue industrielle, composée de 12 clubs, est divisée en deux sections, jouera les mardis et vendredis soirs. Les mercredis et samedis nous verrons les Canadiens à l'oeuvre. Quand ces derniers joueront à l'étranger ces soirs-là, la Ligue Intercollégiale aura la patinoire à sa disposition. Les lundis juniors auront le samedi après-midi et la ligue Mont-Royal, le dimanche après-midi. Il n'y a pas eu d'arrangements de conclusion, relativement à la ligue de hockey de la province de Québec, qui, dit-on, a l'intention de jouer ses parties le dimanche soir.

## LES PARTIES DE LA LIGUE INTER-ASS'N

Voici les résultats détaillés des joules disputées hier soir, dans les séries de la ligue de quilles Inter-Association:

R. R. Y. M. C. A. Rouge  
Carmichael ... 159 172 137— 478  
Payne ... 176 168 141— 485  
Laing ... 187 175 180— 532  
Teet ... 180 171 167— 518  
Mann ... 181 164 182— 527

Totaux ... 893 850 807—2550  
Sun Life  
Cole ... 154 184 129— 467  
Wright ... 148 188 197— 533  
Cochrane ... 150 178 155— 483  
Bayne ... 147 159 167— 473  
Scott ... 172 176 177— 525

Totaux ... 771 885 825—2481  
M. A. A. Gris  
Langridge ... 181 118 183— 482  
Hughes ... 185 189 186— 560  
O'Meara ... 151 181 174— 506  
Eaves ... 160 181 128— 469  
Payton ... 143 176 158— 477

Totaux ... 820 845 829—2494  
M. A. A. Brun  
Shaver ... 183 151 150— 484  
Bann ... 144 143 178— 475  
G. Rose ... 136 194 193— 523  
Orr ... 166 177 185— 498  
Kyle ... 177 185 179— 541

Totaux ... 786 850 885—2521  
Central "Y" Bleu  
Thompson ... 149 140 162— 451  
Murphy ... 150 158 107— 425  
Morrow ... 126 147 154— 427  
Ingram ... 160 150 152— 472  
Sheelbourne ... 139 171 166— 476

Totaux ... 734 766 751—2251  
Lafontaine C. de C. Blanc  
Ortiz ... 132 170 190— 512  
Auclair ... 169 159 189— 517  
McKenzie ... 187 150 172— 509  
Filion ... 192 183 213— 588  
Couillard ... 162 183 159— 504

Totaux ... 862 845 933—2630  
National No. 6  
Gaudron ... 170 135 154— 459  
Mayrand ... 150 141 130— 421  
Allard ... 139 135 137— 411  
Aubry ... 151 139 166— 456  
Choquette ... 134 161 115— 410

Totaux ... 744 711 702—2167  
National No. 2  
St-Maurice ... 178 215 196— 589  
Savaugeau ... 124 191 176— 491  
Lacasse ... 177 182 174— 533  
Cardinal ... 150 204 199— 553  
Lamoureux ... 189 180 187— 556

Totaux ... 818 972 932—2722  
M. A. A. Rouge  
Pearson ... 157 133 144— 434  
Brenner ... 132 210 135— 477  
McCann ... 148 166 163— 477  
McKenzie ... 193 168 166— 527  
Palmer ... 170 155 148— 473

Totaux ... 800 832 756—2388  
National No. 3  
Demers ... 176 158 139 473  
Lefebvre ... 155 190 175 520  
Cadotte ... 156 208 143 507  
Carmel ... 152 211 169 532  
Aubry ... 143 167 166 476

Totaux ... 782 934 792 2508  
National No. 1  
Droteau ... 188 177 193 553  
Dufresne ... 146 164 156 466  
Meunier ... 155 125 195 475  
Lintaux ... 193 196 213 602  
Bénard ... 177 170 181 528

Totaux ... 859 832 938 2629  
M.A.A.A.  
Foster ... 154 190 151 495  
Gibbs ... 149 168 199 516  
Gardner ... 188 163 143 494  
Wallace ... 214 174 125 513  
Brown ... 118 202 173 493

Totaux ... 823 897 791 2511  
National No. 4  
Demers ... 183 139 134 456  
Meunier ... 125 129 ... 254  
Desrosiers ... 141 182 152 470

Laforest ... 220 142 160 522  
Couillard ... 144 156 153 453  
Giroux ... ... 153 153

Totaux ... 813 738 757 2308  
M.A.A.A. ROYAL  
Perry ... 117 143 123 383  
Duncan ... 151 ... 151  
Lafontaine ... 129 113 153 495  
Smith ... 169 169 161 499  
Hickman ... 146 149 197 492  
Johnson ... 168 114— 282

Totaux ... 712 742 748—2202  
Cercle Outremont  
Lebeau ... 127 156 182— 465  
Gagnon ... 457 129 164— 440  
Gascon ... 203 121 153— 478  
Provost ... 157 174 142— 473  
Laplante ... 178 158 179— 515

Totaux ... 822 738 820—2371  
Central Y  
Parmalee ... 175 177 180— 532  
Pearson ... 147 199 159— 505  
Meudley ... 183 141 203— 527  
Baird ... 190 162 142— 494  
Moir ... 191 148 177— 516

Totaux ... 886 827 861—2574  
M.A.A.A. Bleu  
Leslie ... 133 156 169— 458  
Brodie ... 125 145 160— 430  
Eveleigh ... 233 152 174— 559  
LeGallais ... 142 134 141— 417  
Buckle ... 146 153 144— 443

Totaux ... 779 740 788—2307  
National No 5  
Bonnetterre ... 143 145 142— 430  
Demers ... 134 147 154— 435  
Florence ... 154 184 147— 485  
Beaudoin ... 165 147 146— 458  
Trudeau ... 151 188 123— 462

Totaux ... 747 811 712—2270  
Westmount A.A.A.  
McCaig ... 131 184 164— 479  
Work ... 167 158 153— 478  
Shaw ... 159 158 122— 439  
Riddellworth ... 111 185 202— 498  
Brown ... 148 200 138— 486

Totaux ... 716 885 779—2380  
Westmount Y.M.C.A.  
Markus ... 163 179 137— 479  
Wardrope ... 130 157 180— 467  
Brown ... 144 134 170— 448  
Wheeler ... 137 175 143— 455  
Smith ... 126 125 149— 400

Totaux ... 700 770 779—2249  
Central Y.M.C.A. Rouge  
Baird ... 143 133 106— 382  
Phillips ... 151 193 155— 499  
Resch ... 153 145 158— 456  
Orr ... 155 190 118— 463  
Riepert ... 154 159 144— 457

Totaux ... 756 820 681—2257  
R. R. Y.M.C.A. Bleu  
Dawe ... 168 153 173— 494  
Stewart ... 141 167 137— 445  
Walton ... 125 140 166— 431  
Goodlett ... 150 181 182— 513  
Parker ... 171 122 139— 432

Totaux ... 755 763 797—2315  
C. de C. Bleu  
Lanouette ... 154 177 160— 491  
Constantineau ... 135 157 168— 460  
Charron ... 162 155 229— 546  
Vincent ... 160 150 129— 439  
Charbonneau ... 109 194 185— 578

Totaux ... 810 828 871—2484  
W. Y. Dent Harrison  
Brain ... 152 116 124— 402  
Will ... 151 143 189— 483  
Graham ... 101 147 100— 348  
Creates ... 110 165 124— 399  
Valin ... 158 169 164— 491

Totaux ... 682 740 701—2123  
Maupas relève le défi de Zbysko

M. Emile Maupas, lutteur poids lourd de cette ville nous a rendu visite ce matin pour nous annoncer qu'il relevait le défi lancé par le lutteur polonais, Stanislas Zbysko, à tout lutteur de l'Amérique. M. Maupas est prêt à rencontrer l'ancien champion du monde à trois jours d'avis et à l'endroit que Zbysko jugera à propos mais le lutteur français préférerait que la rencontre ait lieu à Montréal, en public on

privément, au choix de Zbysko ou des organisateurs.

## Le club Seattle bat le Vancouver

Vancouver, 28.—Le club Seattle a de nouveau augmenté ses chances dans la course pour le championnat de la ligue de hockey de la côte du Pacifique lorsqu'il a triomphé du club Vancouver, hier soir, par un résultat de 8 à 4.

Les équipes étaient comme suit: Seattle Vancouver  
Holmes But Reid  
Rowe Défense Cook  
McCarthy Défense Mackay  
Walker Avant Boucher  
Fevston Avant Harris  
Foley Avant Skinner  
Morris Sub. Parkes

Totaux ... 886 827 861—2574

## Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

### ASSURANCE

Normandin & DesRosiers  
Courtiers en Assurances  
232, RUE ST-JACQUES  
Tél. Main 3283-4552. Montréal.

### AVOCATS

Archambault & Marcotte  
AVOCATS  
30, rue St-Jacques. Tél.: Main 2761  
Joseph Archambault, C.R., M.P., Emile Marcotte, L.L.B., J.-Edm. Gagnon, L.L.B.

### MEDECIN

Dr J. M. E. PREVOST  
Des hôpitaux de Paris-Londres-New-York  
Clinique privée pour le traitement des maladies internes de l'homme et de la femme; voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes.  
460, rue Saint-Denis, Montréal  
Tél.: Est 7580

### HERNIE guérie sans douleur ni opération

Dr P.-A. DANSEREAU  
ST-LOUIS-DE-GONZAGUE  
Clé Beauharnois, P. Q.

### ALDÉRIC BLAIN, B.A., L.L.L.

AVOCAT  
Bureau du jour: 80, rue Notre-Dame-ouest  
Immeuble Duluth, chambre 21.  
Tél. Main 5228  
Aviséur légal de l'Association des Hommes d'affaires du Nord-Montréal.

### JACQUES CARTIER, L.L.L.

AVOCAT  
30, rue St-Jacques. L.L.L. L.-J. Barcelo, L.L.B.

### CARTIER, LABELLE & BARCELO

AVOCATS  
Chambre 708A, Immeuble "Power"  
88-ouest, rue Craig  
TÉL.: MAIN 5328 MONTREAL

### ARTHUR LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.  
Études Forest, Landels et Coffin,  
Bâtiment du Crédit Foncier, Montréal.  
Résidence, téléphone: Est 2281.

### SALLUSTE LAVERIE, MAURICE DEMERS

2641 Hutchison 1150 St-Hubert  
Rockland 3178 St-Louis 679

### LAVERIE & DEMERS

AVOCATS ET PROCUREURS  
19, St-Jacques MONTREAL

### VICTOR PAGER Arm. Cloutier

PAGER & CLOUTIER  
AVOCATS  
Immeuble Power - 88-ouest, Craig  
Tél.: Main 5598

### ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS  
Tél. Main 5164 30, rue St-Jacques.  
P. St-Germain, L.L.L., L. Guerin, L.L.L., R. Paret-Raymond, L.L.B.

### ANATOLE VANIER Guy Vanier

VANIER & VANIER  
AVOCATS  
Tél. Main 2632 97, rue Saint-Jacques

L'EGALITE ECONOMIQUE DANS LE LEVANT

LA RUSSIE, APRES LES ETATS-UNIS, DEMANDE D'AVOIR VOIX AU CHAPITRE SUR LA QUESTION DES DETROITS — LES RAISONS QUELLE DONNE — LES TURCS FAVORISERAIENT LES AMERICAINS.

L'ANGLETERRE, LA FRANCE ET L'ITALIE S'OPPOSERAIENT AUX RECLAMATIONS DE LA RUSSIE.

(Dépêches de la nuit.)

Lausanne, 28. (S.P.A.) La délégation russe a mentionné hier les démarches faites par les Etats-Unis pour l'abolition du huis clos et en faveur de l'égalité économique dans le Levant, pour appuyer la communication officielle qu'elle a envoyée à la conférence et dans laquelle elle réclame la liberté de parole sur toutes les questions qui seront étudiées.

QUESTIONS ET REPONSES Paris, 28. (S.P.A.) — Le correspondant de l'agence Havas à Lausanne a posé à la délégation britannique certaines questions auxquelles les réponses suivantes ont été données: Premierement. — Est-il vrai que le gouvernement anglais considère comme non avenu l'accord de la Triple Entente de 1920?

Reponse. — Le gouvernement anglais a toujours été opposé à cet accord parce que les Etats-Unis n'en faisaient pas partie. Les Etats-Unis ayant formellement condamné cet accord dans leur dernière note, nous n'avons pas de raisons de ne pas le dénoncer. A nos yeux, l'accord de 1920 est lettre morte.

Deuxièmement. — Est-il vrai que lord Curzon a rendu visite au secrétaire général de la société des nations à Genève, dimanche dernier, et dans quel but? Reponse. — Lord Curzon s'est en effet rendu dimanche à Genève, où il a rencontré sir Eric Drummond, le secrétaire général. Le but du voyage de lord Curzon était de visiter les quartiers généraux de la Société des nations qu'il ne connaît pas. Il est possible qu'il ait eu l'occasion de parler de la possibilité de soumettre à la Société des nations certaines questions litigieuses discutées à la conférence de paix.

Troisièmement. — Quelle réponse pensez-vous que la conférence donnera à la demande des Russes de participer à tous les travaux de la conférence? Reponse. — Leur demande est inacceptable. Nous nous en tenons à la note du 14 novembre dernier.

LA TURQUIE RECLAME Parlant du territoire contesté de Mossoul un délégué turc a annoncé que la Turquie réclamerait la souveraineté sur ce riche district pétrolier et distribuerait les lots de la façon la plus égale possible, en donnant toutefois la préférence aux Etats-Unis, vu que ce pays n'a pas de desseins politiques en Turquie.

La présence des Russes à la conférence aura certainement une grande portée sur les discussions futures. Ils ont avisé officiellement la conférence que toutes les questions concernant l'indépendance de la Turquie étaient intimement liées à la question des détroits et en conséquence à la Russie. Toute décision prise sans prendre en considération les intérêts de la Russie sera assurée d'avance de ne donner aucun résultat si le but de la conférence est d'établir une paix durable.

TRAITE TURCO-AMERICAIN Paris, 28. (S.P.A.) — Une dépêche au Temps dit qu'il est question à Lausanne de la préparation d'un traité séparé entre la Turquie et les Etats-Unis. Le correspondant croit que ce projet a fait le sujet du long entretien que Richard Washburn Child a eu hier avec Ismet-pacha.

ANGORA IGNORE LES CAPITULATIONS Constantinople, 28. (S.P.A.) — Répondant à une note des Alliés au sujet des prétendus empiétements sur le commerce étranger, le gouvernement d'Angora a déclaré qu'il ne reconnaît pas les capitulations; qu'elles constituent un anachronisme; que tous les accords dans lesquels une limite de temps n'est pas spécifiée sont susceptibles d'être dénoncés et que le gouvernement d'Angora ne fait que mettre en vigueur ses propres règlements qui n'admettent pas d'exceptions.

ON FERA D'AUTRES EXECUTIONS Le président de l'Etat libre d'Irlande déclare que la mise à mort des irréguliers est la solution la plus pratique — Mise en liberté de Mlle Mac-Swiney.

LA FAMILLE CHILDERS Dublin, 28. (S.P.A.) — La corporation de Dublin a adopté aujourd'hui une résolution de condoler à l'adresse de la famille des Childers, le chef républicain, exécuté la semaine dernière.

LE CAS DE M. J.-A. ROBB Ottawa, 28. (S.P.C.) — Le juge Mulligan, de la Cour de révision, a pris en délibéré l'appel de M. J.-A. Robb, ministre du commerce, contre la taxe municipale sur le revenu. La ville a frappé d'impôt le traitement de 88,000 du ministre sous prétexte que ce traitement est touché à Ottawa. M. Robb objecte que n'étant pas citoyen d'Ottawa, cette ville ne peut lui imposer une taxe.

SE SERVIR DE SUBSTITUTS C'EST LE CONSEIL QUE DONNE LE BUREAU FEDERAL DU COMBUSTIBLE. — MANQUE D'ANTHRACITE. Ottawa, 28. (S.P.A.) — Dans une note envoyée hier soir, le bureau fédéral du combustible fait remarquer encore une fois aux chefs de foyer qu'il nous vient peu d'anhracite des Etats-Unis et que nous ferions mieux de nous procurer des substituts. Les consommateurs, comme les marchands, dit-on, se trouvent à faire face à une situation qui pourrait devenir très grave si le public ne se décide pas à se procurer des substituts. Le bureau du combustible ajoute que le manque d'anhracite va probablement continuer cet hiver et le public américain a été averti de son côté de se procurer en substituts environ 30% de son approvisionnement. Le manque d'anhracite ne finira probablement pas avant février, alors que ce sera le temps où le transport de l'anhracite sera très difficile à cause des mauvais chemins d'hiver.

La diminution de la natalité Paris, 10. (par poste). — L'Alliance Nationale pour l'accroissement de la population française communique aux journaux le tableau de la natalité dans les dix plus grandes villes de France durant les trois premiers trimestres de l'année en cours.

Dans Lanark Ottawa, 28. (S.P.A.) — M. Geo. P. Graham, ministre de la milice et de la défense, va prendre part à la dernière assemblée de la campagne libérale dans Lanark avec le premier ministre, à Smith's Falls, samedi soir. M. Charles Stewart, ministre de l'intérieur, sera aussi de la partie et fera un discours à Perth, ce soir.

NOUS REPARONS LES ORNEMENTS D'EGLISE Confiez-nous vos réparations d'ornements en cuivre de toutes sortes. Satisfaction absolue. Tous dessins fournis gratis sur demande. LES OUVRAGES D'ART EN CUIVRE, LTEE. 247 Banguelin, E. 2116-J

M. Thornton à New-York Ottawa, 28. (S.P.C.) — M. Geo. P. Graham, qui remplace le ministre des chemins de fer, est parti pour New-York afin de rencontrer sir Henry Thornton, le nouveau directeur du réseau des chemins de fer nationaux canadiens qui sera à New-York, aujourd'hui, et qui se rendra à Ottawa après un séjour d'un ou deux jours à New-York. On s'attend à ce que sir Henry Thornton arrive à Ottawa, jeudi.

LE "MARBURN" ET LE "REGINA" Le Marburn (autrefois le Tunisian), de la compagnie du Pacifique-Canadien, a fait sa première apparition de la saison dans le port de Saint-Jean avant-hier. Il repartira le 5 décembre prochain à destination de Liverpool, via Glasgow.

OUI NOUS REPARONS LES ORNEMENTS D'EGLISE Confiez-nous vos réparations d'ornements en cuivre de toutes sortes. Satisfaction absolue. Tous dessins fournis gratis sur demande. LES OUVRAGES D'ART EN CUIVRE, LTEE. 247 Banguelin, E. 2116-J

M. Thornton à New-York Ottawa, 28. (S.P.C.) — M. Geo. P. Graham, qui remplace le ministre des chemins de fer, est parti pour New-York afin de rencontrer sir Henry Thornton, le nouveau directeur du réseau des chemins de fer nationaux canadiens qui sera à New-York, aujourd'hui, et qui se rendra à Ottawa après un séjour d'un ou deux jours à New-York. On s'attend à ce que sir Henry Thornton arrive à Ottawa, jeudi.

NAVIRES DANS LE PORT Il n'y avait plus que vingt navires exactement dans notre port ce

Dix manquent encore à l'appel

On croit que neuf élèves et un professeur ont perdu la vie dans l'incendie du collège de Saint-Boniface — L'origine du désastre reste mystérieuse.

Déclaration du R. P. Filion.

(Dépêches de la nuit.)

Winnipeg, 28. (S.P.C.) — Neuf étudiants et un membre du personnel du collège de Saint-Boniface, qui se trouvaient dans l'édifice lorsque l'incendie prit naissance, n'avaient pas encore répondu à l'appel hier et l'on croit que tous ont péri dans les flammes.

capitèrent pour gagner le troisième étage par l'escalier central et furent emprisonnés au milieu des flammes.

ORIGINE INCONNUE

Quant à l'origine du feu elle reste encore un mystère. Les fournaises étaient chauffées au bois et en conséquence il est peu probable que l'une d'elles ait fait explosion. Quant à la possibilité que le feu ait pris naissance dans le laboratoire de physique, les autorités du collège ne semblent pas prêtes à accepter cette théorie. On dit qu'il y avait dans le laboratoire situé au troisième étage, trois bouteilles de chloro qui servaient aux expériences et l'on croit que le gaz s'échappant des bouteilles pendant l'incendie a suffoqué quelques-uns des étudiants et les a empêchés de gagner l'extérieur.

L'appel s'est terminé à midi hier, mais aucune déclaration officielle au sujet du nombre de personnes qui étaient dans le collège n'a été publiée; on croit cependant que 195 personnes, dont 154 étudiants, huit religieux, dix scolastiques, neuf frères, neuf ecclésiastiques et cinq domestiques, se trouvaient dans l'édifice ce soir-là.

Cinq aussi découvert hier que cinq mille cartouches destinées aux cadets du collège avaient été déposées sous le lit du R. P. Lacouture. Elles avaient été livrées deux jours avant l'incendie et le R. P. Lacouture a déclaré aujourd'hui que, n'ayant pas de place pour les mettre, il les avait fait déposer sous son lit.

Le nombre total des étudiants qui suivaient les cours du collège est de 343, mais un bon nombre couchaient chez leurs parents.

Le R. P. Filion, provincial des Jésuites a déclaré que sans l'affolement dont furent victimes plusieurs des victimes, il n'y aurait peut-être pas eu de pertes de vie. La plupart de ceux qui ont péri dans l'incendie brisèrent les rangs que les maîtres des dortoirs avaient fait former et on ne les revit plus. Le R. P. Filion a ajouté que la plupart des victimes avaient péri dans la partie centrale de l'édifice ou un certain nombre d'étudiants se pré-

LA NAVIGATION ENTRE QUÉBEC ET MONTREAL

LE SAGUENAY VOYAGERA JUSQU'A JEUDI ENTRE CES DEUX VILLES. — LE QUÉBEC EST EN HIVERNAGE A SOREL.

La Canada Steamships Company a décidé de laisser le Saguenay en service entre Montréal et Québec jusqu'au 30 du mois courant. Ce navire avait fait son dernier voyage, l'an dernier, vers le 25 novembre.

Le Québec est parti de Québec hier pour Sorel, où il passera l'hiver.

LES TAUX DE PASSAGE Une dépêche venant de Paris annonce ce qui suit à propos de la récente conférence des armateurs tenue à Bruxelles: "Le représentant d'une compagnie de navigation française, qui assistait à la conférence des armateurs du nord de l'Atlantique à Bruxelles, déclare que les décisions prises en cette occasion ne sont pas aussi importantes qu'on l'a tout d'abord annoncé. Les réductions dans les taux de passage de première et de deuxième classe sont seulement de 5 pour cent environ et ont été décrétées, non dans le but de provoquer une augmentation du nombre des voyageurs, mais simplement pour égaliser les prix des différentes compagnies."

VICTIMES D'UNE COLLISION Londres, 28. (S.P.A.) — Une dépêche datée de Barcelone à l'agence Reuter dit que l'on appréhende qu'un certain nombre de personnes ne se soient noyées au cours d'une collision entre un vapeur et un bateau de la douane. Dix cadavres avaient été repêchés lorsque la dépêche en question fut envoyée et sept personnes sauvées. Le nombre des passagers qui ont été victimes des flots du fait de la collision serait de quatre-vingt.

Des scaphandriers font des recherches actives dans les flancs du navire qui a coulé.

IMMIGRANTS MOINS NOMBREUX Québec, 28. — Voici quel a été le nombre des passagers qui, ayant voyagé à bord des océaniques, sont débarqués à Québec au cours de la saison de navigation d'été qui vient de se terminer par le départ, hier après-midi, de l'Empress of Britain, de la compagnie du Pacifique-Canadien. Nous publions en regard des chiffres de cette année ceux de l'année dernière.

1922 1921. Première classe . . . 4,813 3,601. Deuxième classe . . . 31,457 28,880. Troisième classe . . . 40,826 40,226. Total . . . 77,096 78,507.

Comme on peut le constater, si le nombre des touristes ayant voyagé, au cours de cette année, dans les première et deuxième classes, a été quelque peu supérieur à celui de l'année dernière, il n'en a pas été de même pour les passagers de troisième classe qui ont été considérablement plus nombreux en 1921. On attribue la cause au fait que l'immigration durant la présente année aurait été pratiquement nulle.

Le nombre des navires ayant mouillé dans le port de Québec au cours de la saison est de 144. Quant à la moyenne des passagers pour chacun de ces navires, elle a été de 546.

LE "MARBURN" ET LE "REGINA" Le Marburn (autrefois le Tunisian), de la compagnie du Pacifique-Canadien, a fait sa première apparition de la saison dans le port de Saint-Jean avant-hier. Il repartira le 5 décembre prochain à destination de Liverpool, via Glasgow.

Le Regina, de la ligne "White-Star Dominion", a entrepris, samedi dernier, son premier voyage à destination d'Halifax et Portland. Il est parti directement de Liverpool, son port d'attache régulier.

Un autre versement La compagnie des tramways a versé le million et demi qu'elle doit à Montréal en redevances annuelles inscrites au contrat, la somme de \$957,853.93. Le dernier versement vient de parvenir au trésorier au montant de \$318,720.86.

La compagnie a donc effectué quatre versements, cette année; le premier de \$182,368.71 en janvier; le deuxième de \$195,915.48, en avril; le troisième de \$260,748.38 en juillet et le quatrième de \$318,720.86 en novembre. Elle est encore en dette pour une somme de \$552,146.07.

Pour rhumes, grippe ou influenza et comme préventif, prenez les comprimés laxatifs Bromo Quinine. La boîte porte la signature de B. W. Grove (assurez-vous que vous obtenez Bromo), 30c. Fabricqué au Canada.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis

Sous-vêtements pour garçons

COMBINAISONS blanches ou nuance naturelle, marques Mercurey et Vel-Knit, pour garçons; solde. Un sous-vêtement de laine très chaud; chacune 1.75

SOUS-VETEMENTS en laine écossaise, marque Penman; camisole à devant double; grands 22 à 32, pour camisoles et caleçons; prix, le morceau, .85

—Au premier.



Grande Vente de Chocolats

Nous nous sommes procuré à des conditions exceptionnellement avantageuses un lot de 1096 boîtes de chocolats des meilleures marques canadiennes, et nous nous empressons de faire bénéficier notre clientèle de cette aubaine. Grand choix de chocolats Bordeaux, nougatine, avec centre aux noix, caramels, gelée, érable, citron, ananas, fraises; quelques marques avec amande sur le dessus.

96 BOITES DE CHOCOLAT CRESCENT DE MOIRS; 50 boîtes de CHOCOLATS Nectar de Martineau; 400 boîtes de CHOCOLATS de la Montreal Biscuits; 50 boîtes de CHOCOLATS DUPUIS préparés par la Cie Low-nev; 400 boîtes de CHOCOLATS Parisiens; 50 boîtes de CHOCOLATS mélangés Standard Spécial; 50 boîtes de CHOCOLATS COLONIAL; Ces chocolats sont bien emballés dans des boîtes de 5 lbs assortis, mercredi, votre choix à 1.79

—Au rez-de-chaussée.

Faites vous partie de notre club BLUE BIRD?

Si non, inscrivez-vous dès aujourd'hui et profitez des avantages exceptionnels que nous offrons aux membres de ce club. La machine à laver électrique Blue Bird fera un cadeau idéal pour Noël. Réservez la vôtre dès aujourd'hui.



Termes faciles: 9.50 comptant — solde par versements mensuels de 14.00 chacun — Rabais spécial pour les acheteurs au comptant. Demandes de plus amples renseignements au rayon de l'électricité. —Au deuxième.

AU ROYAUME DES JOUETS

CLAVIGRAPHE Un jouet intéressant et pratique pour fillettes et garçonnets; complet et prêt à servir; trois dimensions, 1.25, 4.50, 10.50

METALLOPHONE Un jouet musical, qui plaît aux petits; 3 dimensions 7, 12 et 15 notes, .75, 1.25 et 1.50

VIOLONS Beaux VIOLONS de fabrication japonaise; son riche; ce violon est beaucoup plus qu'un jouet; avec archet, 2.95

VOITURETTES DE POUPEES VOITURETTES tout enrotin, fini ivoire; roues caoutchoutées; une valeur exceptionnelle 3.00

Grande vente de bas

BAS en pur cachemire, pour dames, fillettes et garçons; tricot par côtes 1/1 et 2/1; très belle qualité, en noir seulement; aussi BAS GOLF laine et coton, pour garçonnets; nuances: gris, noir, mélangé et bruyère; révers de couleurs variées; pointures 7 à 10. La paire, .49

BAS en cachemire uni ou à côtes larges, pour dames; choix de plusieurs nuances unies ou chinées; pointures 8 1/2 à 10. La paire, .98

BAS en cachemire uni ou à côtes larges; nuances: marine, gris, brun, ainsi que noir; pointures 8 1/2 à 10. La paire, 1.25

BAS en cachemire uni, pour dames; flèches de fantaisie dans les côtes; nuances: gris, brun foncé, marine et noir; pointures 8 1/2 à 10. La paire, 1.79

BAS en cachemire anglais, pour dames; tricot à côtes fines ou larges; choix de plusieurs mélanges de couleurs; pointures 8 1/2 à 10. La paire, 2.49

—Au rez-de-chaussée. Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE